

*La pitoyable complicité algéro-polisarienne
s'empêtre dans l'illusion et le mensonge*

La souveraineté du Maroc sur ses terres, cette indéniable réalité qui enrage la junte et ses marionnettes



A El Guerguarat, tout baigne.

Lire page 3

La Ligue arabe salue les accords
auxquels les parties libyennes
sont parvenues à Bouznika



Page 2

Le déficit budgétaire
est ressorti à 82 MMDH
à fin décembre 2020

*Baisse des recettes douanières de 10,3%
et de la fiscalité domestique de 4%*



Page 10

L'INDH à la rescousse
de l'école publique

*Mobilisation de 1,45 MMDH
en faveur de l'éducation*



Pages 5-6-7

Le Onze des locaux attendu
de pied ferme par l'Ouganda
*Ammouta et ses protégés
sommés de sortir une prestation
beaucoup plus convaincante*



Page 22

La Ligue arabe salue les accords auxquels les parties libyennes sont parvenues à Bouznika



La Ligue arabe a salué, dimanche, les accords auxquels sont parvenues les délégations libyennes du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants lors du nouveau round de dialogue interlibyen sur l'unification des institutions libyennes et les occupants des postes de souveraineté, tenu les 22 et 23 janvier à Bouznika.

La Ligue arabe a souligné, dans un communiqué, que ces progrès im-

portants contribueront à résoudre la crise libyenne et à faire avancer les processus de règlement parrainés par l'ONU, en particulier en ce qui concerne la formation du nouveau pouvoir exécutif, l'unification des institutions libyennes, la mise en œuvre des dispositions de l'accord de cessez-le-feu et le début des préparatifs des élections législatives et présidentielle.

La Ligue arabe a exprimé son soutien à tous les efforts nationaux dans lesquels les Libyens sont enga-

gés afin de parvenir à un règlement politique intégré de la situation dans le pays, saluant, à cet égard, les accords conclus récemment par les délégations du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants en Egypte concernant les dispositions constitutionnelles portant sur les élections.

Les délégations du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants se sont mises d'accord, samedi à Bouznika, sur la formation et la no-

mination de groupes de travail restreints pour prendre des mesures pratiques au sujet des occupants des postes de souveraineté.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux d'un nouveau round de dialogue interlibyen, les deux parties indiquent qu'il a été procédé, lors de cette réunion, à la révision de ce qui a été convenu concernant la mise en œuvre de l'article 15 de l'accord politique de Skhirat de 2015.

L'Association marocaine des présidents des conseils communaux appelle à la mise en œuvre de la parité dans les lois électorales



L'Association marocaine des présidents des conseils communaux a appelé, samedi, à la mise en œuvre de la parité et de l'égalité des genres dans les lois électorales, et ce dans le cadre des concertations politiques que connaît le pays au sujet des échéances électorales prévues en 2021, notamment les élections communales.

Solidement convaincue de l'importance des principes de parité et d'égalité des genres dans la candidature et l'attribution de missions électorales aux

femmes dans les conseils communaux de façon à préserver leurs droits constitutionnels, et tenant compte des engagements du Royaume en la matière, l'association a indiqué dans un communiqué que cet objectif n'est pas encore atteint.

Ce constat est en deçà des aspirations et ambitions nationales malgré les acquis du Maroc en matière de lois régissant la gestion de la chose locale et la déconcentration, a relevé la même source.

L'association a mis l'accent, dans ce

sens, sur la nécessité d'engager une réflexion sur la possibilité de revoir les lois et mesures surtout au niveau des collectivités où s'applique le mode de scrutin de liste, en vue de garantir une présence équitable des femmes, basée sur des données réelles susceptibles de servir les principes de parité et d'égalité, qui sont le socle de la démocratie représentative locale.

L'association se dit entièrement disposée à s'engager dans tous les efforts et avec l'ensemble des intervenants pour chercher les alternatives et les choix possibles afin de traduire dans les faits les nouvelles dispositions constitutionnelles et afférentes et qui se rapportent à l'activation et l'amélioration des mécanismes de l'approche genre, au soutien à la démocratie représentative locale et au renforcement des mécanismes de la bonne gouvernance.

Cet appel intervient en application des dispositions constitutionnelles, notamment celles relatives au respect du principe de parité et sa mise en œuvre en matière de gestion de la chose locale, à partir des responsabilités et fonctions électorales au niveau territo-

rial, particulièrement dans les conseils communaux. Il intervient aussi conformément aux engagements internationaux du Maroc relatifs à l'égalité des genres y compris les mesures positives en faveur des femmes pour accélérer l'égalité effective dans les droits et opportunités et à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique, notamment sur le plan territorial local.

Il intervient aussi dans le souci de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux de s'ouvrir sur toutes les composantes sociales et institutionnelles pour participer aux chantiers juridiques objets de débat public, à travers des avis et des propositions sur la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles afférentes à la démocratie représentative locale.

Cet appel s'inscrit également dans le cadre de la mise à contribution des expériences des élus pour enrichir ce débat sur les domaines de la gestion publique locale et la gouvernance des institutions électorales et leur développement, conclut l'association.

La souveraineté du Maroc sur ses terres, cette indéniable réalité qui enrage la junte et ses marionnettes



Les manœuvres et les maigres des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc visant à pousser le nouveau président américain, Joe Biden, à retirer la reconnaissance des Etats-Unis de la marocanité du Sahara n'étaient qu'un coup d'épée dans l'eau.

En effet, lors d'un entretien téléphonique entre Meir Ben-Shabat, conseiller à la sécurité nationale israélienne, et Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale américaine, ce dernier a affirmé que les Etats-Unis apporteront leur appui à l'accord entre Israël, le Maroc et les Etats-Unis qui stipule, entre autres, la reconnaissance de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Pour sa part, le quotidien israélien The Jerusalem Post a souligné, récemment, que Joe Biden a l'intention de soutenir les accords d'Abraham incluant le Royaume, ce qui signifie, par ricochet, l'appui de la décision de Donald Trump concernant le Sahara marocain.

La semaine dernière, la télévision israélienne «24news» a publié un article dans lequel elle a affirmé que «des médias israéliens ont rapporté, en se basant sur des sources au sein du Parti démocrate, que Joe Biden s'est félicité de la décision du Maroc de rétablir ses relations avec Israël, ainsi que de la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, précisant que l'adminis-

tration du nouveau président considère le Royaume comme un allié essentiel sur lequel elle peut compter comme étant un interlocuteur majeur en Afrique du Nord, excluant toute intention de la nouvelle administration d'annuler la décision de l'administration précédente ». Elle a également souligné que les ennemis du Royaume et «de lobby américain qui travaille pour le compte de l'Algérie espèrent persuader l'équipe du nouveau président américain, Joe Biden, de revenir sur la décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara sous prétexte de préserver ses intérêts avec l'Algérie». Et d'ajouter que les récentes déclarations du candidat de Joe Biden au poste de secrétaire d'Etat, Antony Blinken, montrent que «l'administration Biden évitera de prendre toute mesure révisant les décisions signées par Trump et qui affecterait les relations d'Israël avec les pays arabes».

Par ailleurs, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a encore une fois manifesté son hostilité au Maroc et à son intégrité territoriale en appelant dimanche le président américain, Joe Biden, à annuler ce qu'il a considéré comme «reconnaissance illégale» de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, proclamée le mois dernier par son prédécesseur, Donald Trump.

Et selon l'APS, organe de propagande du régime algérien, le président sud-africain a affirmé que «

son pays allait intensifier ses efforts au sein de l'Union africaine pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination ».

«Politiquement parlant, il est difficile pour Biden de revenir sur les décisions prises par Donald Trump concernant les accords d'Abraham et notamment celle qui préconise la reconnaissance des

Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara», a souligné l'analyste et spécialiste des affaires africaines, Moussaoui Ajaoui, dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter : «Joe Biden ne changera rien et ne prendra aucun risque dans ce dossier qui est fortement lié à la sécurité d'Israël. Tout ce qu'il pourrait faire, c'est maintenir le statu quo dans la région».

Pour sa part, Khadija Mohsen-Finan, politologue et spécialiste du Maghreb et des questions méditerranéennes, a mis en avant dans un entretien avec TV5Monde que le président Biden ne changera pas la décision de Trump concernant le Sahara marocain. « Non. Il ne changera rien d'abord parce que c'est difficile de le faire, et ensuite parce qu'il n'a pas très envie de le faire et de se brouiller avec le Maroc ».

Entre-temps, la machine de désinformation algéro-polisarienne continue, sans vergogne, d'inventer des fariboles et de fabriquer des fake news.

Ces derniers jours, cette machine a relayé que les pantins séparatistes auraient « bombardé le poste frontalier d'El Guerguarat, que ce passage aurait été «fermé» et que la situation serait «chaotique», selon les propagandistes du Polisario.

Cette infox a été démentie par les autorités marocaines qui ont affirmé que la situation à El Guerguarat est calme et normale et que

le trafic routier entre le Maroc et la Mauritanie, et au-delà vers l'Afrique subsaharienne, «n'est aucunement perturbé».

Elles ont également souligné que, malgré les harcèlements sans incidents des milices du Polisario, la situation à El Guerguarat, comme dans l'ensemble du Sahara marocain, est calme et normale.

La propagande algéro-polisarienne tente vainement de montrer une « zone de guerre », à travers des fake news, des «communiqués de guerre», des dépêches et des reportages quotidiens sur des «accrochages imaginaires», ont précisé des sources marocaines autorisées à la MAP.

Pour Moussaoui Ajaoui, expert associé à Ames-Center, cette guerre chimérique que mènent les séparatistes, avec l'appui des généraux d'Alger et leurs médias de propagande, vise à faire pression sur la nouvelle administration américaine.

«L'autre grand enjeu de cette guerre fictive est de dire que la région est devenue une zone de guerre et ainsi pousser le prochain sommet de l'Union africaine, prévu les 6 et 7 février prochain, à prendre une décision de cessez-le-feu qui serait une alternative au cessez-le-feu onusien. En d'autres termes, le grand pari de l'Algérie et du Polisario, c'est pousser l'UA à se ressaisir de l'affaire du Sahara», nous a précisé Moussaoui Ajaoui.

Mourad Tabet



La pitoyable complicité algéro-polisarienne s'empêtre dans l'illusion et le mensonge

Le CESE plaide pour une politique d'innovation inclusive et libératrice des énergies

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souligne la nécessité d'adopter une politique ambitieuse d'innovation pour la prospérité économique et l'inclusion sociale.

Dans son avis intitulé "Pour une politique d'innovation qui libère les énergies au service d'un nouveau modèle industriel", le CESE propose une série de recommandations stratégiques et opérationnelles en vue de lever les obstacles à une telle politique et en assoir le développement sur des dispositifs adaptés.

En effet, le Conseil constate que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a mis en exergue la capacité d'innovation et de résilience citoyenne, sanitaire et industrielle, qu'un pays doit pouvoir déployer dans ces situations. Partant de ce constat, le Conseil considère que dans cette épreuve, se sont clairement révélés tous les atouts potentiels du pays qui lui permettraient de s'engager résolument dans une trajectoire industrielle, fondée sur l'innovation technologique.

De même, le Conseil considère que la capacité d'innovation d'un pays exige aujourd'hui des écosystèmes appropriés ainsi que des processus collectifs dans lesquels de nombreux acteurs publics et privés, nationaux et régionaux, ainsi que les universités et les entreprises, doivent collaborer et jouer pleinement leur rôle.

Sur le plan stratégique, le CESE appelle ainsi à mettre en



place un environnement institutionnel, juridique et financier susceptible de soutenir l'innovation au Maroc et d'augmenter significativement son impact.

A cet égard, le CESE recommande de mettre en place un organe de gouvernance stratégique qui définirait la stratégie nationale de l'innovation et allouerait les fonds publics destinés à cet effet ainsi que des fonds issus de différents bailleurs nationaux ou internationaux, publics ou privés.

Cet organe, poursuit le Conseil, mettrait en place un

comité de suivi opérationnel plus agile qui assurerait le suivi régulier des actions entreprises et des résultats, notant qu'un organe régional similaire serait mis en place avec le même type de prérogatives.

Il conviendrait également de mettre en place une instance de coordination dont la mission est de s'assurer de l'opérationnalité de l'ensemble et du suivi systématique de tout le dispositif et de tenir des assises nationales sous l'égide du chef du gouvernement, avec l'implication de tous les acteurs concernés dans

deux ou trois domaines prometteurs d'innovation technologique.

Dans son avis, le CESE appelle, en outre, à définir au niveau de chaque stratégie sectorielle, un volet recherche, développement et innovation, à promouvoir au niveau du système éducatif, une pédagogie adaptée à l'innovation et intégrer le travail de conception et la conduite de projet.

Au niveau opérationnel, le CESE préconise de créer pour les start-up marocaines un véritable environnement leur per-

mettant de se développer et de devenir des entreprises viables et rentables, et de repenser un cadre de relation entre universités et environnement socio-économique qui soit simplifié et réaliste et qui aurait pour principal objectif de développer une relation win-win.

Le Conseil appelle aussi à procéder au changement du statut de l'université d'un établissement public à caractère administratif à une institution jouissant d'une autonomie efficiente, favorisant la recherche et l'innovation.

22 écoles publiques intègrent le préscolaire à Aïn Chock



La préfecture d'arrondissements d'Aïn Chock (Casablanca) dispose de 22 établissements publics assurant l'enseignement préscolaire, avec une moyenne d'au moins deux classes pour chaque école, a affirmé la directrice provinciale de l'éducation nationale, Bouhra Aarif.

La généralisation de cet enseignement dans les établissements relevant de la direction provinciale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale visant à améliorer la qualité du préscolaire, a-t-elle souligné lors d'une visite effectuée à l'école primaire Ibn Al Moqaffaa.

La visite à cet établissement, érigé sur une superficie de 2.258 m² et comprenant 14 salles de cours, a été

l'occasion de voir de près les deux salles dédiées au préscolaire, administré au profit de 64 enfants répartis en groupes de 15 enfants, et ce, dans le strict respect des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

En vertu de son plan d'action et en coordination avec l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat, la direction a réhabilité 46 classes et équipé plus de 36 autres, a précisé M. Aarif, notant que ces classes sont situées aux quartiers de Lamkansa, Sidi Maârouf et Aïn Chock.

La direction a aussi procédé à la réhabilitation du Centre de ressources du préscolaire dans l'objectif d'améliorer la qualité de cet enseignement,

particulièrement en matière d'équipements et de ressources humaines, a-t-elle poursuivi.

Le Centre, dont les travaux de rénovation ont nécessité des financements de 200 mille dirhams débloqués par l'Académie régionale, permet la mise en œuvre du programme de formation adopté par la direction et qui concerne cette année plus de 100 éducatrices des enseignements public, traditionnel et privé.

D'après des données du Haut-commissariat au plan (HCP), le préscolaire couvre une grande partie du territoire de la préfecture d'arrondissements d'Aïn Chock, avec 1.225 enfants dans le secteur public, 3.400 dans l'enseignement traditionnel et 4.000 dans les écoles privées.

L'INDH à la rescousse de l'école publique

Mobilisation de 1,45 MMDH en faveur de l'éducation

Une enveloppe budgétaire de 1,45 milliard de dirhams (MMDH) a été mobilisée par l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) en faveur d'actions dans le domaine de l'éducation durant la période 2019/2020.

Dans le cadre des actions visant à résorber les inégalités en matière d'éducation et à contribuer à la promotion du capital humain, l'INDH a mis en place une série d'interventions liées au domaine de l'éducation, notamment à travers son programme 4 : "Impulsion du capital humain des générations montantes", a indiqué samedi la coordination nationale de l'INDH, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.

Le soutien à l'enseignement préscolaire représente un axe majeur de ce programme, compte tenu de l'impact important de la préscolarisation, notamment sur la lutte contre les déperditions scolaires, l'accès à l'école primaire et l'amélioration globale de la trajectoire scolaire, qui contribue in fine à l'amélioration de l'indice national du capital humain, en accroissant la durée moyenne de scolarisation, a ajouté la coordination dans un communiqué.

Dans le cadre de l'impulsion du capital humain des générations montantes, "l'INDH donne une importance majeure à l'épanouissement et à la réussite scolaire à travers des actions de promotion des activités parascolaires, d'orientation scolaire et d'appui au soutien scolaire", a souligné la même source.

L'INDH s'est également attelé à la lutte contre la déperdition scolaire à travers l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de milieux défavorisés. Dans ce cadre, durant la période 2019/2020, l'accent a été mis sur l'acquisition de bus de transport scolaire au profit de 25.254 élèves; ainsi que sur la construction, l'aménagement, l'équipement et le fonctionnement des Dar Talib et Dar Taliba du Royaume.

Selon le communiqué, de nombreuses actions au profit des internats et cantines scolaires ont également été réalisées, sans oublier la contribution de l'INDH au financement de l'initiative Royale "un Million de cartables". Cette opération a ciblé respectivement 4,5 et 4,6 millions d'élèves au titre des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

En ce qui concerne la Journée



internationale de l'éducation, célébrée chaque année le 24 janvier pour promouvoir le rôle de l'éducation dans le développement humain, la coordination nationale de l'INDH a indiqué que c'est l'occasion de rappeler l'importance d'un engagement constant en faveur du développement des générations montantes.

Cette troisième édition de la Journée internationale de l'éducation, note le communiqué, intervient au lendemain de la

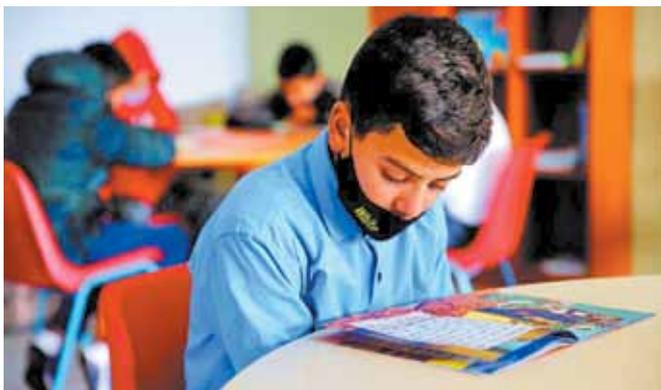
pandémie de Covid-19 qui a entraîné une grave perturbation de l'apprentissage, à travers notamment la fermeture des écoles et l'instauration de l'enseignement à distance.

Dans ce cadre, l'INDH a mis en place un projet audiovisuel visant à développer un contenu télévisé digital présentant aux enfants des activités éducatives et ludiques. L'émission Atfalouna, diffusée sur Al Aoula et YouTube, a été lancée pour assurer la conti-

nuité du service préscolaire, durant le contexte spécifique de confinement sanitaire imposé par la pandémie de Covid-19.

Le projet "Atfalouna" a également permis la diffusion de programmes ludiques durant la période estivale, sous forme d'une caravane qui a sillonné le Royaume, afin de permettre aux jeunes téléspectateurs de mieux connaître leurs pays à travers des thèmes liés au patrimoine, à la géographie, à la culture et à l'histoire.

Le capital humain au cœur des préoccupations



Dans le souci de bâtir un avenir à la hauteur des aspirations des citoyens, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) a placé la question de l'éducation au cœur de sa troisième phase qui accorde une place de choix au capital humain et particulièrement aux générations montantes.

Eu égard à l'importance de la préscolarisation dans le développement des aptitudes personnelles et cognitives de l'individu, la réduction des échecs scolaires et la promotion des conditions de scolarisation de l'enfant, l'INDH a érigé l'éducation parmi les champs d'actions

prioritaires de sa troisième phase, notamment au niveau du 4ème programme de cette phase.

Ce programme relatif à l'impulsion du capital humain des générations montantes ambitionne, entre autres, de renforcer les infrastructures et les services éducatifs de base, comme le transport scolaire, et de permettre aussi aux catégories ciblées de poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions.

Parmi les actions menées par l'INDH au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra en 2020, figure l'opération de remise des bus scolaires à six collectivités terri-

toriales relevant de la préfecture de Skhirat-Témara, dans le cadre du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité 2019. Cette opération s'est inscrite dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'INDH et la direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique. Les véhicules en question ont été mis à la disposition des communes de Sabbah, Skhirat, Ain Atiq, Mers El Kheir, El Menzeh et Oum Azza.

En outre, un total de 19 bus scolaires a été remis en février 2020 à plusieurs communes rurales de la province de Kénitra. Ces véhicules sont destinées aux communes d'Oued El Makhazin, Beni Malek, Arbaoua, Kariat Ben Aouda, Sidi Taïbi, Sidi Allal Tazi, Souk Tlet du Gharb, Sidi Mohamed Lahmar, Bahhara Oulad Ayad, Sidi Boubker El Haj, Chouafaa, Lalla Mimouna, Mnasra, Mograne, Sidi Mohamed Ben Mansour, Ouled Slama et Ameer Seflia.

Toujours dans le sillage de la mise en œuvre de sa troisième phase, l'INDH a lancé en novembre dernier des projets d'appui à l'enseignement préscolaire en milieu rural dans la province de Sidi Kacem. A ce titre, quatre bus scolaires ont été mis à la disposition des communes de Tekna,

Bni Oual, Sidi Ahmed Benaïssa et Rmilat, dans la perspective de lutter contre le décrochage scolaire dans les zones rurales. A cet effet, une enveloppe budgétaire de deux millions de DH a été allouée pour l'acquisition de quatre bus.

Ainsi, il a été procédé à l'inauguration de deux unités de préscolaire au niveau de la coopérative Al-Falah dans la commune de Chbanat et le douar Sidi Mhamed Chelh (commune de Seflat), aux environs de Sidi Kacem. S'étalant sur une période de 4 ans (2019-2023), ce projet s'assigne pour objectif de créer plus de 270 unités de préscolaire.

Toutes ces actions menées par l'INDH s'inscrivent dans le droit fil des objectifs fixés par la Journée internationale de l'éducation, placée cette année sous le thème "Relancer et redynamiser l'éducation pour la génération COVID-19". Célébrée le 24 janvier, cette journée vise à défendre l'éducation dans le monde entier et à sensibiliser au rôle qu'elle joue au service de la paix et du développement.

La phase III de l'INDH, qui s'étale sur la période 2019-2023 avec un budget de 18 MMDH, a pour objectifs de consolider les acquis enregistrés dans les phases antérieures de l'Initiative, de promouvoir les conditions des générations montantes et d'appuyer les catégories en situation de précarité.

Forte impulsion à l'enseignement en milieu rural à Chefchaouen



L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) a contribué à donner une forte impulsion au secteur de l'éducation et de l'enseignement et à améliorer les connaissances des générations montantes, ainsi que les conditions matérielles d'apprentissage au niveau de la province de Chefchaouen, notamment en milieu rural.

La Phase III de l'INDH (2019-2023) a accordé une importance particulière à l'ensem-

ble des projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'impulsion du capital humain des générations montantes, notamment les enfants en âge de préscolarisation et les élèves des établissements scolaires publics se trouvant dans les zones montagneuses des communes relevant de la province.

Selon des données de la Division de l'action sociale (DAS) de la province de Chefchaouen, une enveloppe budgétaire de plus de 58 millions de dirhams

(MDH) a été allouée en 2019 et 2020 à la réalisation de nombre de projets et d'initiatives visant à améliorer l'environnement d'apprentissage et à garantir les conditions nécessaires pour accroître les indicateurs de scolarisation et lutter contre la déperdition scolaire au niveau de la province.

Dans ce sens, durant l'année 2019 et dans le cadre de la troisième Phase de l'INDH, trois Dar Talib et Taliba ont été construits dans des communes

relevant de la province, et ce grâce à une enveloppe budgétaire de 10,56 MDH.

S'agissant du transport scolaire, 10 bus ont été acquis pour un total de 4 MDH et distribués en faveur des communes cibles conformément à la philosophie de mérite et de priorité reposant sur les besoins des élèves en milieu rural. Du côté de l'enseignement préscolaire, 23 unités ont été construites pour un investissement de plus de 8,46 MDH.

Ces efforts se sont poursuivis

en 2020 en allouant une enveloppe de 3,75 MDH à la construction et l'équipement de deux internats en milieu rural, en plus de l'acquisition de 8 bus de transport scolaire pour un total de 2,39 MDH.

Par ailleurs, l'année 2020 a également constitué une année de consécration et de consolidation des efforts visant à généraliser l'enseignement préscolaire dans la province de Chefchaouen, notamment en milieu rural, et ce à travers la construction et l'équipement de 93 unités de préscolaire pour un investissement de plus de 29,45 MDH.

Pour l'année 2021, l'acquisition de 5 bus de transport scolaire avec une enveloppe budgétaire de 1,75 MDH et la construction de 90 unités de préscolaire pour un investissement de 27,9 MDH sont programmées.

En outre, un nouveau programme d'équipement de bibliothèques a été lancé, avec une enveloppe budgétaire de 850.000 dirhams mobilisée pour l'équipement de 5 bibliothèques situées en milieu rural et semi-urbain de la province.

Ces projets de développement se veulent un pilier fondamental pour améliorer les capacités cognitives des générations montantes ainsi que les indicateurs de scolarisation et de lutte contre la déperdition scolaire, notamment auprès de la fille rurale, en plus d'améliorer la qualité d'apprentissage et l'infrastructure scolaire.

Le transport scolaire comme remède à l'abandon scolaire à Benslimane

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) assure un rôle fondamental dans le renforcement des moyens de transport scolaire au niveau des communes de la province de Benslimane, en vue de lutter contre le phénomène de la déperdition et, partant, contribuer à l'amélioration des résultats des apprenants.

La mise en place de systèmes de transport constitue l'un des piliers du plan d'action destiné à lutter contre le décrochage, notamment pour les filles rurales, et à permettre globalement aux élèves vivant dans des zones éloignées de poursuivre leur scolarité sans grande peine.

Le transport scolaire est, désormais, au cœur des efforts de généralisation de la scolarisation et de garantie du droit à l'éducation pour tous, surtout dans les zones rurales, où l'on enregistre souvent les taux de décrochage les plus élevés.

Dans ce sens, le chef de la division de l'action sociale à la province de Benslimane, Hasan Abidi, a assuré que le comité local de l'INDH soutient avec force et concrètement les différentes initiatives entreprises

dans ce domaine, notamment à travers l'acquisition de 25 minibus de transport scolaire, pour un coût de 8 millions de dirhams, qui bénéficient à environ 1.000 élèves de différentes collectivités territoriales de la province.

M. Abidi a considéré que ce chantier revêt une importance capitale pour améliorer la qualité de l'enseignement, augmenter le taux de scolarisation et faciliter l'accès à l'éducation, notant que la province s'est employée à satisfaire les besoins exprimés en la matière, ce qui a permis de résorber la majeure partie des déficits en termes de transport et de desservir toutes les communes de ce territoire.

Le directeur provincial de l'éducation nationale, Mostapha Jarmouni, a indiqué que l'INDH reste un partenaire stratégique dans la mise en œuvre des programmes de réforme et de développement du secteur, à la lumière de la phase III de l'Initiative qui focalise l'attention sur le capital humain et la qualification des générations futures, à l'image de l'attention spéciale portée à la généralisation de l'enseignement préscolaire dans le public.



Concernant le transport scolaire, M. Jarmouni a relevé que l'Initiative s'acquitte d'un rôle prépondérant en matière de promotion de l'enseignement et de lutte contre la déperdition, en ce sens que plusieurs collectivités et établissements scolaires ont bénéficié des minibus fournis par l'INDH.

La direction provinciale de l'Éducation

nationale est en coordination permanente avec la division de l'action sociale en charge de l'exécution des projets de l'INDH, en vue de déterminer les établissements et les secteurs ayant besoin d'un transport scolaire, a-t-il poursuivi, mettant l'accent sur l'impact de cet effort dans l'amélioration des indicateurs de l'éducation dans la province.

Le préscolaire érigé en priorité à Fqih Ben Salah

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) a érigé en priorité l'enseignement préscolaire dans la province de Fqih Ben Salah en tant que chantier clé pour relever le défi de la mise à niveau du système éducatif dans la province.

C'est à la lumière de cet engagement que l'INDH a financé l'équipement du Centre socio-culturel d'Ouled Saïd dans la commune de Sidi Hamadi à hauteur de 500 mille dirhams dans l'objectif de permettre aux enfants de cette collectivité et des localités environnantes d'acquiescer les compétences de base dès leur jeune âge.

Par ce soutien, l'INDH agit en droite ligne de la volonté du Royaume d'œuvrer à l'encouragement et la promotion de la petite enfance par l'éducation précoce en tant que chantier national d'envergure qui revêt une importance capitale dans le développement du système éducatif et de la formation.

Ce soutien financier de l'INDH s'inscrit dans le cadre de la troisième phase de l'Initiative et plus particulièrement dans son programme afférent à l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Le Centre qui fournit également des formations en cuisine, couture et broderie pour les femmes de cette commune a fait de l'enseignement de la petite enfance sa priorité partant de l'idée que le préscolaire constitue un investissement efficace et rentable pour amorcer un apprentissage de base tout au long de la vie de l'enfant et de le préparer à l'enseignement primaire sur la base du droit à la scolarisation et de l'égalité des chances.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la Division de l'action sociale (DAS) à Fqih Ben Salah, Larbi Bouabidi, a souligné que l'équipement du Centre socio-culturel d'Ouled Saïd pour un montant de 500 mille DH a pour but d'encourager le préscolaire au niveau de cette commune et de soutenir les enfants du monde rural pour rejoindre les bancs de l'école.

M. Bouabidi a fait savoir que ce soutien s'inscrit dans le cadre du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité de la troisième phase de l'INDH, relevant que l'INDH a conclu un important partenariat avec l'Entraide nationale et la commune de Sidi Hamadi en plus de l'association qui supervise le Centre pour former également



les femmes et les filles rurales dans plusieurs spécialités.

Le Centre comprend plusieurs installations et salles pour la formation dans certains métiers comme la broderie et la couture ainsi que plusieurs unités du préscolaire.

Pour sa part, Hassan Assali, président de l'Association Ouled Saïd pour le développement rural, en charge de la supervision et de la gestion des espaces du Centre a souligné que le préscolaire constitue la principale activité de ce Centre qui a été équipé par l'INDH en chaises, tables, tableaux et bureaux dans le but de favoriser l'apprentissage des enfants et lutter ainsi contre les disparités spatiales.

M. Assali a, par ailleurs, cité le soutien du groupe OCP dans l'équipement des ateliers de formation pour les femmes rurales ainsi que le soutien de la commune d'Ouled Saïd et de l'AREF de Béni Mellal-Khénifra pour offrir des conditions d'apprentissage optimales aux enfants.

Par ailleurs, le nombre d'élèves préscolarisés dans ce centre s'élève à 69 enfants répartis en deux unités et qui bénéficient du transport scolaire. Le nombre total des enfants inscrits dans les unités d'enseignement préscolaire au niveau de la province de Fqih Ben Salah se chiffre pour lui à plus de 6.016 enfants, dont 2.902 filles, répartis sur 307 unités.

Par ailleurs, le nombre d'élèves préscolarisés dans ce centre s'élève à 69 enfants répartis en deux unités et qui bénéficient du transport scolaire. Le nombre total des enfants inscrits dans les unités d'enseignement préscolaire au niveau de la province de Fqih Ben Salah se chiffre pour lui à plus de 6.016 enfants, dont 2.902 filles, répartis sur 307 unités.

M. Assali a, par ailleurs, cité le soutien du groupe OCP dans l'équipement des ateliers de formation pour les femmes rurales ainsi que le soutien de la commune d'Ouled Saïd et de l'AREF de Béni Mellal-Khénifra pour offrir des conditions d'apprentissage optimales aux enfants.

Un intérêt particulier accordé aux Maisons de l'étudiant et de l'étudiante à Tinghir



L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), qui a entamé sa troisième phase en 2018, fait preuve d'une contribution active aux efforts visant à lutter contre l'abandon scolaire dans le monde rural, notamment en accordant un intérêt particulier aux Maisons de l'étudiant et de l'étudiante à travers le Maroc.

C'est le cas de la province de Tinghir où l'INDH s'investit dans la mise en place et l'équipement de ces structures d'accueil au profit des élèves issus des zones rurales reculées afin qu'ils puissent poursuivre leur cursus scolaire dans les niveaux collégial et secondaire.

L'Initiative accorde ainsi un intérêt tout particulier à cette catégorie, en veillant à la

construction et à l'équipement des Maisons de l'étudiant et de l'étudiante garantissant aux bénéficiaires les conditions de confort et de sécurité nécessaires, des efforts qui permettent aux élèves issus de zones enclavées de Tinghir de poursuivre leur scolarisation.

Parmi ces structures réalisées à l'initiative de l'INDH, figurent les Maisons de l'étudiant et de l'étudiante de Tinghir, deux institutions qui accueillent plusieurs élèves issus du monde rural pour leur permettre de poursuivre leurs études collégiales ou secondaires.

Ces deux bâtiments offrent aux élèves bénéficiaires plusieurs équipements importants, ainsi que des espaces de lecture et des

activités culturelles et sportives.

A cet égard, Fatima Zahra Bouziane, cadre à la Division des affaires sociales (DAS) de la province de Tinghir, a indiqué que l'INDH contribue aux projets de construction, d'extension ou d'équipement des Maisons de l'étudiant et de l'étudiante, dans le but de réunir les conditions nécessaires aux élèves du monde rural de la région leur permettant de poursuivre leurs études.

Elle a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que l'Initiative œuvre aussi pour l'acquisition de véhicules de transport scolaire et la réhabilitation des établissements d'enseignement, afin de lutter contre l'abandon scolaire et d'aider les enseignants des zones rurales à améliorer la qualité de l'enseignement.

L'action entreprise, dans ce domaine, par l'Initiative nationale pour le développement humain dans la province de Tinghir est fortement appréciée par les bénéficiaires, comme c'est le cas de l'élève Rachida Akamouch (Tronc commun), qui a souligné que la Maison de l'étudiante de Tinghir lui permet de poursuivre ses études dans les meilleures conditions.

Originaire de la zone de Saghro, cette élève a relevé que la Maison de l'étudiante a un impact positif sur la vie des filles issues du monde rural et contribue, de manière significative, à lutter contre le phénomène de l'abandon scolaire, exprimant ses remerciements et sa gratitude aux responsables de

cette structure qui "veillent bien sur notre confort".

De son côté, l'élève Abdelali Sabiri, qui est en deuxième année de baccalauréat, a indiqué que la Maison de l'étudiant de Tinghir offre aux bénéficiaires toutes les conditions appropriées pour mener à bien leurs études.

Sabiri, qui en est à sa troisième année à la Maison de l'étudiant, a ajouté que cette structure d'accueil permet aux bénéficiaires l'accès à plusieurs services, dont une bibliothèque et une salle multimédia, mettant en exergue la bonne entente entre les élèves et la grande disponibilité dont font preuve les responsables administratifs et éducatifs de cette institution.

Ahmed El Jazouli, directeur de "Dar Atalib" de Tinghir, a relevé que cette institution qui fournit ses services aux élèves bénéficiaires depuis plusieurs années, a une capacité d'accueil de 128 personnes.

Il a souligné que de nombreux partenaires, notamment l'INDH et l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), ont contribué à restructurer cette institution et à lui apporter l'assistance nécessaire.

Il a ajouté que cette institution joue un rôle important dans la lutte contre l'abandon scolaire au niveau local, du fait que les principaux bénéficiaires proviennent du monde rural, notant qu'il existe une forte demande pour bénéficier des services fournis par les Maisons de l'étudiant et de l'étudiante.



L'inquiétude monte face aux variants *Les Etats-Unis rétablissent les restrictions d'entrée*



Linquiets de la propagation de nouveaux variants du coronavirus, plusieurs pays, comme les Etats-Unis et la France, ont imposé des restrictions d'entrée sur leur territoire, un durcissement des mesures sanitaires qui suscite des manifestations, notamment aux Pays-Bas où des heurts ont mis aux prises opposants au couvre-feu et forces de l'ordre.

Le président Joe Biden a restauré lundi des restrictions d'entrée aux Etats-Unis, en particulier pour les étrangers ayant séjourné en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, où sont apparus des variants du coronavirus plus contagieux. L'interdiction d'entrer aux Etats-Unis s'appliquera à la plupart des citoyens non américains qui se sont rendus en Grande-Bretagne et dans une grande partie de l'Europe, ainsi qu'au Brésil et en Afrique du Sud, a déclaré un responsable de la Maison Blanche.

Les Etats-Unis ont officiellement passé dimanche la barre des 25 millions de cas de Covid-19. Plus de 419.097 personnes ont succombé au virus dans le pays, le plus touché au monde en valeur absolue, et dont le nouveau président Joe Biden a voulu faire de la lutte contre le virus sa priorité. La pandémie a fait au moins 2.121.070 morts dans le monde et contaminé plus de 98,6 millions de personnes depuis son apparition fin 2019, selon un bilan de l'AFP dimanche.

L'inquiétude face aux nouveaux variants a entraîné le durcissement

des mesures de restriction dans de nombreux pays, suscitant l'opposition d'une frange de la population.

Dans plusieurs villes des Pays-Bas, des heurts avec la police et des pillages ont éclaté dimanche lors de manifestations contre le couvre-feu instauré la veille, et plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées à travers le pays. A La Haye comme à Eindhoven, des véhicules et des commerces ont été incendiés. Samedi, un centre de dépistage du Covid-19 avait été incendié à Urk, un village du nord du pays.

Au Danemark, la police a arrêté trois personnes suspectées d'avoir incendié un mannequin à l'effigie de la Première ministre lors d'une manifestation samedi soir à Copenhague. Des milliers de personnes avaient aussi manifesté samedi à Madrid, dénonçant la "tromperie" d'un virus qui, selon certains manifestants, "n'existe pas".

Deuxième pays le plus touché (au moins 217.037 morts) après les Etats-Unis, le Brésil commence tout juste sa campagne de vaccination. Après 10 jours de couvre-feu nocturne, l'Etat d'Amazonas a instauré un confinement d'une semaine à partir de lundi.

Capitale de cet Etat du nord-ouest du pays, Manaus a déjà vécu ce funeste mois de janvier, le plus meurtrier depuis le début de la pandémie, où la flambée des contaminations a submergé les hôpitaux. Officiellement, le virus est responsable de presque la moitié de ces

décès et il a fallu lancer des travaux d'extension dans le cimetière Nossa Senhora Aparecida, le plus grand de la ville, afin d'y accueillir 2.000 à 3.000 morts de plus.

Au Mexique, où la pandémie a fait plus de 146.000 morts, le président Andres Manuel Lopez Obrador, 67 ans, a annoncé dimanche avoir été testé positif au Covid-19, mais ne souffrir que de "légers symptômes".

De nouvelles restrictions sont imposées dans de nombreux pays pour répondre à l'inquiétude face aux variants du coronavirus. La France, déjà sous strict couvre-feu, a durci dimanche ses contrôles aux frontières et présenter un test PCR négatif est devenu obligatoire pour les voyageurs venant de l'UE. La mesure s'appliquait déjà depuis mi-janvier aux voyageurs d'autres pays. Mais "il faudra probablement aller vers un confinement", pour faire face aux variants qui "changent complètement la donne" sanitaire en France, a déclaré le président du conseil scientifique Jean-François Delfraissy.

La Suède a interdit dimanche pour trois semaines l'entrée sur son territoire depuis la Norvège après l'apparition d'un foyer de variant anglais du coronavirus près d'Oslo, tout en prolongeant la même mesure à l'égard du Royaume-Uni et du Danemark.

La Norvège avait annoncé samedi des mesures de semi-confinement à Oslo et sa région, les plus strictes depuis le début de l'épidémie.

En Autriche, le port du masque FFP2 est devenu obligatoire lundi dans les transports publics et les magasins. L'Egypte a entamé dimanche sa campagne de vaccination, en commençant par les professionnels de santé. Suivront les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées.

Le pays, deuxième en Afrique à lancer une vaccination à grande échelle après les Seychelles, a opté pour le vaccin chinois de Sinopharm. Des doses du vaccin d'AstraZeneca-Oxford sont également attendues.

Les autorités marocaines, quant à elles, ont ouvert les prises de rendez-vous pour la vaccination, première étape d'une campagne nationale gratuite et "graduelle" prévue cette semaine.

Plus de 63,5 millions de doses de vaccins ont été administrées dans au moins 68 pays ou territoires, selon un comptage de l'AFP.

En Europe, la grogne monte à propos des retards de livraison annoncés par AstraZeneca et Pfizer. Le président du Conseil européen, Charles Michel, a réclamé que les entreprises pharmaceutiques fassent preuve de "transparence".

Le ministre italien des Affaires étrangères Luigi Di Maio a précisé dimanche que de futures actions en justice annoncées par l'Italie visent à "récupérer les doses" promises par les deux laboratoires.

Frappée de plein fouet par la résurgence de la pandémie, l'Allemagne sera de son côté la semaine

prochaine le premier pays de l'UE à utiliser le traitement expérimental à base d'anticorps administré à l'ex-président américain Donald Trump lorsqu'il avait été contaminé.

De son côté, l'Australie a délivré sa première autorisation pour un vaccin, celui de Pfizer, a annoncé lundi le Premier ministre Scott Morrison. Les premières doses devraient être administrées à partir de fin février.

Confiné depuis une semaine, le Portugal, qui a enregistré ce week-end des records de contaminations et de décès, a voté dimanche lors d'une présidentielle hors norme qui a vu la réélection au premier tour du président sortant Marcelo Rebelo de Sousa.

Avec plus 85.000 contagions et près de 1.500 morts, le Portugal occupe sur la semaine écoulée le premier rang mondial en nombre de nouveaux cas et de décès par rapport à sa population, dépassé seulement par Gibraltar.

Alors que la pandémie de Covid-19 continue à bouleverser les économies, privant des millions de personnes de travail ou de ressources, les plus riches sont jusqu'ici sortis indemnes voire renforcés de la crise sanitaire, selon l'ONG Oxfam, qui publie lundi son rapport annuel.

A l'échelle mondiale, les milliardaires vu leur fortune augmenter de 3.900 milliards de dollars entre le 18 mars et le 31 décembre 2020, selon l'ONG qui renouvelle son appel à taxer la richesse afin de combattre "le virus des inégalités".

Nouvel accrochage entre soldats indiens et chinois à leur frontière himalayenne, Delhi minimise

Des soldats indiens et chinois se sont battus la semaine dernière sur la frontière himalayenne litigieuse entre les deux pays, lors d'un nouvel accrochage que l'armée indienne a minimisé lundi, le qualifiant de "confrontation mineure". L'incident s'est produit le 20 janvier sur le col de Naku La dans l'État du Sikkim (nord-est), ont indiqué des sources militaires à l'AFP. Une patrouille chinoise a tenté de traverser le territoire indien avant d'être repoussée, ont déclaré ces responsables. Naku La relie le Sikkim à la région du Tibet en Chine.

L'armée indienne a cependant minimisé cette dernière escarmouche en la qualifiant de "confrontation mineure".

Dans un bref communiqué, elle a également précisé que les tensions avaient été "résolues par les commandements locaux selon des protocoles établis".

Quatre soldats indiens ont été blessés, ont indiqué des sources gouvernementales selon lesquelles l'Armée populaire de libération (APL) chinoise compte un nombre de victimes dans ses rangs. Ces détails ont été rendus publics à la veille de la fête nationale du Jour de la République de l'Inde qui sera célébrée à Delhi mardi par un défilé, l'occasion d'exhiber les derniers équipements militaires.

Alors que les derniers pourparlers de désescalade entre les deux commandements militaires se sont déroulés dimanche, l'incident met en évidence l'état de plus en plus tendu des relations entre l'Inde et la Chine.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré qu'il n'avait "aucune information" sur l'incident". Son porte-parole Zhao



Lijian a souligné que les soldats chinois "se consacrent au maintien de la paix et de la tranquillité de la région frontalière", exhortant "l'Inde à travailler dans la même direction".

"Pour Pékin, l'Himalaya n'est qu'un autre théâtre dans une vue d'ensemble plus étendue (...) En agissant ainsi avec l'Inde, et avec leurs mesures concernant Taïwan, ils (les Chinois) veulent voir comment l'administration Biden va réagir sur ces multiples fronts", a estimé Harsh V. Pant, professeur de relations internationales au King's College de Londres interrogé par l'AFP.

Des combats au corps-à-corps ont eu lieu à la frontière du Sikkim en mai avaient ravivé les tensions fronta-

lières entre les deux pays voisins, les plus peuplés du monde. En juin, au moins 20 soldats indiens et un nombre inconnu de forces chinoises avaient été tués dans un affrontement sur leur frontière himalayenne de la région du Ladakh.

La ligne de contrôle effectif ("Line of Actual Control", LAC), frontière de facto entre l'Inde et la Chine, n'est pas correctement démarquée.

Conformément à une pratique de longue date pour éviter une réelle confrontation militaire, les deux armées n'utilisent pas d'armes à feu le long de leur frontière. Et officiellement, aucun coup de feu n'y avait été tiré depuis 1975.

Après l'affrontement au corps-à-corps du 15 juin dernier, de hauts responsables des armées chinoise et indienne s'étaient rencontrés et étaient convenus d'œuvrer pour apaiser les tensions.

Les deux pays ont toutefois envoyé dans cette région, où un hiver féroce sévit actuellement, des dizaines de milliers de soldats supplémentaires ainsi que des armes lourdes.

Le dernier conflit ouvert entre les deux nations remonte à la guerre-éclair de 1962, qui avait vu les troupes indiennes rapidement défaits par l'armée chinoise.

Le mois dernier, le ministre indien des Affaires étrangères, Sushant Singh, a déclaré qu'il avait

admis que les relations avec la Chine avaient été "considérablement affectées" par les événements de l'an passé.

Peu après les combats de juin, le gouvernement indien avait interdit son gigantesque marché à quelque 50 applications chinoises pour smartphones, dont la très populaire TikTok. En juillet et septembre, 165 applications supplémentaires se trouvaient également bannies.

En novembre, une nouvelle salve d'interdictions a visé 43 autres applications chinoises, dont celles du géant chinois du commerce en ligne, Alibaba, le gouvernement indien jugeant qu'elles menaçaient "la souveraineté et l'intégrité" du pays.

Au Mozambique, des milliers de personnes sans foyer après le cyclone Eloïse



Des milliers de personnes étaient lundi sans foyer dans le centre du Mozambique après le passage du cyclone Eloïse, dans une région déjà dévastée il y a deux ans par le cyclone Idai, selon les équipes de secours et des organisations humanitaires. Six personnes ont été tuées, dont un enfant de moins de 2 ans, selon les autorités locales et les équipes de secours. "Près de 7.000 personnes ont été déplacées et plus de 5.000 maisons ont été détruites, endommagées ou inondées", a déclaré le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), citant dans un communiqué des chiffres du gouvernement mozambicain. Le bilan pourrait augmenter dans les jours à venir, selon l'Ocha.

Ce pays d'Afrique australe a toutefois été moins violemment frappé

par les intempéries qu'en 2019, mais les inondations touchent durement les bidonvilles de la ville portuaire de Beira, épice du cyclone Idai.

Des centaines de personnes se sont réfugiées dans une école et ont besoin en urgence de nourriture et de médicaments, a indiqué à l'AFP le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour le Mozambique, Daniel Timme, depuis Beira. L'Unicef estime à 176.000 le nombre de personnes "gravement touchées" par Eloïse, dont une moitié d'enfants. Les équipes de secours étaient encore sur le terrain lundi matin pour aider les populations.

Le cyclone a touché terre dans la nuit de vendredi à samedi dans la zone côtière du centre du Mozambique, à environ 60 km de Beira, provoquant des rafales de vent allant jusqu'à 150 km/h et des pluies torrentielles.

Environ 142.000 hectares de terres agricoles ont été détruits par le cyclone, selon l'Unicef, ainsi que 26 centres de santé et 76 salles de classe.

La dépression se déplace désormais vers l'Afrique du Sud, apportant de fortes précipitations au nord du pays, ainsi qu'au sud du Zimbabwe et à l'est du Botswana. En Afrique du Sud, plusieurs accès au célèbre parc Kruger ont été interdits. Des cours d'eau ont débordé et provoqué des inondations.

Au Zimbabwe, les fortes pluies ont provoqué des inondations, des coulées de boue et la destruction d'infrastructures dans plusieurs provinces, selon le département des services météorologiques du gouvernement (MSD). Le Mozambique avait été balayé par les cyclones Idai et Kenneth en 2019, faisant 700 morts, plusieurs millions de sinistrés et d'énormes dégâts matériels.

Le dirham se déprécie de 0,67% face à l'euro

Le dirham s'est déprécié de 0,67% par rapport à l'euro et de 1,15% vis-à-vis du dollar américain, durant la période allant du 14 au 20 janvier, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 15 janvier 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve s'est établi à 309 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 0,1% d'une semaine à l'autre et de 23,1% en glissement annuel, précise la banque centrale.

Au cours de la semaine allant du 14 au 20 janvier 2021, BAM a injecté un total de 77,4 MMDH, dont 32,8 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 15,3 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 24,3 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME et 5 MMDH au titre des opérations de swap de change, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 5 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne, relève la même source, notant que lors de l'appel d'offres du 20 janvier (date de valeur le 21 janvier), BAM a injecté un montant de 28,4 MMDH de dirhams sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le Masi a enregistré une hausse de 2,3%, portant sa performance annuelle à 2%. Cette évolution reflète essentiellement les augmentations des indices des secteurs des "bâtiments et matériaux de construction" et des "banques" de 3,4% chacun, ainsi que de l'"agroalimentaire" de 2,6%.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est élevé à 604,4 millions de dirhams (MDH), contre 262,7 MDH une semaine auparavant, fait savoir BAM, notant que sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 113,6 MDH après 65,5 MDH la semaine dernière.

Le déficit budgétaire est ressorti à 82 MMDH à fin décembre 2020



Le déficit budgétaire s'est encore aggravé, si l'on en croit les statistiques publiées récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor laisse apparaître un déficit budgétaire de 82 MMDH à fin décembre 2020 contre un déficit budgétaire de 46,5 MMDH un an auparavant, a indiqué la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de décembre.

Comme le souligne la Trésorerie générale, ce déficit tient compte d'un «solde positif de 2,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA)».

Pour rappel, à fin décembre 2019, le déficit du Trésor de 46,5 MMDH avait tenu compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Soulignons qu'à fin décembre 2020, la situation provisoire des charges et ressources du Trésor «laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,8% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,5% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 5,8 MMDH», a noté la Trésorerie générale.

En effet, selon les données recueillies par la TGR, les recettes

ordinaires brutes se sont établies à 249,4 MMDH contre 254 MMDH à fin décembre 2019, ce qui correspond à un recul de 1,8% équivalant à -4,6 MMDH.

Selon les explications de la TGR, ce repli résulte de «la baisse des impôts directs de 3,9%, des droits de douane de 2,2%, des impôts indirects de 7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,4%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 21,9%».

Dans ce segment, il ressort que les recettes fiscales brutes ont été de 206 MMDH contre 218,4 MMDH à fin décembre 2019, soit un recul de 5,7%, en raison de la

baisse des recettes douanières de 10,3% et de la fiscalité domestique de 4%. Tandis que les recettes non fiscales se sont établies à 43,4 MMDH contre 35,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 21,9%.

Concernant les recettes non fiscales, la TGR attribue leur hausse à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (20,3 MMDH contre 6,5 MMDH) et des fonds de concours (7.132 MDH contre 1.973 MDH).

Cette évolution s'explique aussi par «la diminution des recettes de monopoles (9.716 MDH contre 12.894 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.526 MDH contre 3.164 MDH) et de la redevance gazoduc (455 MDH contre 1.011 MDH)», souligne la TGR dans son bulletin.

A propos des recettes ordinaires brutes, la Trésorerie générale précise que, compte tenu d'un besoin de financement de 67,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 42,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 25,1 MMDH.

Commentant l'évolution des dépenses à fin décembre 2020, la TGR relève que «les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 587,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 86% contre

85% à fin décembre 2019». Et de préciser que le taux d'émission sur engagements a été de 93%, contre un peu moins (92%) un an auparavant.

S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, à la même période, il ressort qu'elles ont augmenté de 11,6% par rapport à leur niveau à fin décembre 2019 pour atteindre 402,2 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses de fonctionnement (2,1%), des dépenses d'investissement (27,4%) et des charges de la dette budgétisée (22,6%).

Dans ce segment, il est important de souligner la progression des charges de la dette budgétisée de 22,6% en raison de l'augmentation des remboursements du principal qui sont passés de 50 MMDH à 68,7 MMDH (soit 37,5%) et du recul des intérêts de la dette à 28,7 MMDH contre 29,5 MMDH (2,7%).

Quant aux comptes spéciaux du Trésor, il ressort que les recettes se sont établies à 145,4 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 25,1 MMDH contre 16,2 MMDH à fin décembre 2019». Tandis que les dépenses émises, qui intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3.195 MDH, ont été de 143,2 MMDH.

Alain Bouithy



Baisse des recettes douanières de 10,3% et de la fiscalité domestique de 4%

Repli des débarquements des produits de la pêche en 2020

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale ont diminué de 7% à près de 1,3 million de tonnes (MT) au titre de l'année 2020, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces produits s'est chiffrée à environ 6,7 milliards de dirhams (MMDH), en repli de 8% par rapport à 2019, indique l'ONP dans sa note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par produit, les poids débarqués des crustacés et des poissons pélagiques ont

baissé de 11% à 3,927 T et de 9% à 1,14 MT, précise la même source.

Les débarquements des coquillages, des algues, des céphalopodes et du poisson blanc ont, de leur côté, enregistré des hausses respectives de 37%, 29%, 11% et 9%. Par port, un total de 1,27 MT de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires atlantiques, en repli de 7% par rapport à 2019. Les volumes débarqués dans les ports situés sur la Méditerranée ont chuté de 17% à 19,621 T, relève l'ONP.

Repli des ventes de ciment en 2020

Les ventes de ciment, principal baromètre du secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), ont clôturé l'année 2020 sur une baisse de 10%, après une augmentation de 2,6% un an auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Ce résultat tient compte des conditions particulières de l'année dernière, indique la DTFE dans sa note de conjoncture de janvier 2021, faisant toutefois état d'une atténuation, d'un trimestre à l'autre, du rythme baissant de ces ventes. En effet, cette baisse s'est située à -1,3% au quatrième trimestre, après -3,7% au troisième trimestre, -27,8% au deuxième trimestre et -8,9% au premier trimestre 2020, précise la même source.

Par segment, l'évolution positive a concerné uniquement celui de l'infrastructure (+12,5%), contre une baisse de 8,9% pour celui de distribution, de 15,4% pour celui du béton prêt à l'emploi, de 11,3% pour celui du béton PREFA et de 20,3% pour celui du bâtiment. De son côté, l'encours des crédits bancaires alloués au secteur de l'immobilier a augmenté de 2,1% au terme des onze premiers mois de 2020, après +1,8% à fin octobre 2020 et +3,2% il y a une année, relève la DEPF. Cette évolution est attribuable au redressement toujours ascendant depuis juin 2020 de l'encours des crédits à l'habitat (+2,7%), freiné par la baisse de celui accordé à la promotion immobilière de 0,4%.

La CPU, une nouvelle ère fiscale

La contribution professionnelle unique (CPU), une des principales recommandations des 3èmes assises nationales de la fiscalité tenues en 2019, a fait officiellement son entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021, marquant ainsi une nouvelle ère fiscale.

Ancienne revendication notamment des commerçants, ce régime, en plus de celui relatif aux auto-entrepreneurs complétés par l'accès automatique à la protection sociale permettront d'instaurer un climat de confiance, d'élargir l'assiette fiscale et de stimuler la conformité fiscale.

Toutefois, son déploiement et sa réussite restent tributaires de la communication et de la vulgarisation de ses modalités auprès de la population ciblée. Les avis des experts et professionnels contactés par la MAP sont d'ailleurs unanimes sur ce point. La CPU, rappelons-le, constitue l'une des mesures phares de la loi de Finances (LF) 2021. Elle abroge et remplace le régime du bénéfice forfaitaire en matière d'impôt sur le revenu (IR) applicable, sur option, aux revenus professionnels réalisés par les personnes physiques exerçant des activités éligibles.

Le but étant de permettre à cette catégorie de contribuables de s'acquitter d'un seul impôt englobant, d'une part, les impôts et taxes à caractère professionnel, à savoir l'IR, la taxe professionnelle et la taxe des services communaux et, d'autre part, un complément de droit destiné aux

prestations sociales couvrant dans un premier temps l'assurance maladie obligatoire.

Quel intérêt pour les commerçants ?

"Le régime de la CPU consiste à mettre en action un système d'imposition et de prise en charge sociale adapté aux personnes physiques éligibles au titre de l'exercice de leur activité professionnelle, et leur permettre ainsi de payer un seul impôt regroupé convergent vers un régime simple, juste et équitable pour cette population de contribuables", a résumé l'expert-comptable et docteur en sciences de gestion, Issam El Maguiri.

L'intérêt pour les commerçants est double, a indiqué l'ancien président de l'Ordre des experts-comptables (OEC). "Le bénéfice d'une fiscalité simple et adaptée en sus de la couverture sociale et médicale et le bénéfice des avantages et programmes de soutien octroyés par l'Etat au profit des entreprises structurées, la participation dans les appels d'offres par exemple".

Avec ce nouveau régime, la base imposable des commerçants concernés est déterminée sur la base de leur activité réelle, et non plus de la valeur locative multipliée par un coefficient selon l'appréciation de l'administration fiscale, a-t-il expliqué, ajoutant que les dispositions de l'article 145 du Code général des impôts (CGI) relatives aux obligations comptables ne sont pas applicables aux commerçants imposés selon le régime de la CPU.

Par ailleurs, les commerçants dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime de la CPU sont soumis à l'obligation de réalisation et de justification de leurs achats.

Sur le plan social, les commerçants relevant du régime de la CPU bénéficieront progressivement de l'assurance maladie obligatoire (AMO), des prestations sociales, de la retraite et de l'indemnité de perte d'emploi, après leur adhésion au régime de la sécurité sociale conformément à la législation en vigueur et paiement des droits complémentaires cités ci-haut, a souligné M. El

Maguiri.

L'expert-comptable a également fait savoir que les commerçants, inscrits au régime de la CPU, qui répondent aux critères requis, peuvent bénéficier aussi des programmes d'appui au financement, à l'instar des autres entreprises structurées exerçant dans le secteur formel.

Un effort de vulgarisation s'impose !

Pour la présidente de la Fédération du commerce et de services (FCS), Bouhra Outaghani, ce nouveau régime favoriserait davantage le passage de l'informel vers le formel, préconisant, dans ce sens, une large vulgarisation de ses nouvelles dispositions.

"La FCS porte l'amélioration des régimes d'imposition comme action primordiale à l'encouragement des investissements et à la lutte contre l'informel. De plus, elle a appelé, lors des Assises nationales du commerce à Marrakech, tenues au mois d'avril 2019 et aux dernières Assises de la fiscalité, à refondre le système des taxes locales", a-t-elle dit.

La fédération a, en outre, émis de nombreuses propositions de mesures qui consistent en l'amélioration des régimes d'imposition principalement des petits contribuables.

"D'ailleurs, la FCS a cité, dans ses recommandations présentées lors des Assises nationales du commerce, la mise en place d'une fiscalité incitative pour l'inclusion de l'informel, caractérisée notamment par un

impôt unique, une déclaration unique, et par la possibilité d'une mesure fiscale incitative au passage au formel", rappelle Mme Outaghani, affirmant que l'adoption des nouvelles dispositions du régime CPU permettra d'intégrer des milliers de commerçants.

Par ailleurs, dans le cadre de cette mesure, la mise en place des centres mutualisés pour les services administratifs, financiers ou autres, spécifiques pour cette catégorie de contribuables pourrait être instaurée pour favoriser leur regroupement et leur entraide, a préconisé la présidente de la FCS, représentant des secteurs phares de l'économie nationale, estimant que cela permettra de réduire considérablement les coûts et de créer plus de synergie et une forte collusion entre les différents acteurs du secteur.

Et d'ajouter: "Le déploiement de ce régime est conditionné par un accompagnement des commerçants à travers des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des modalités pratiques d'application de la CPU".

Notons que la Direction générale des impôts a publié récemment un guide pratique sur l'application du régime de la CPU, qui détaille le champ d'application de ce régime, la base de détermination et modalité de calcul de la CPU, les obligations déclaratives, les obligations de versement, et présente également des cas illustratifs de son calcul et les modalités de déclaration et de versement.



La contribution professionnelle unique est officiellement entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021

La Bourse de Casablanca dans le vert

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 18 au 22 janvier 2021 dans le vert, son indice principal le Masi prenant 1,29% à 11.563,73 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé pour sa part de 1,21% à 946,10 points, et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a progressé de 1,32% à 9.423,72 points, rapporte la MAP.

Dans ces conditions, les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces trois baromètres se trouvent respectivement placées à +2,45%, +2,31% et +2,54%.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 1,37% à 10.561,90 points et le FTSE Morocco All-Liquid a pris 1,17% à 9.945,55

points.

Cette tendance haussière est également confirmée par l'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" qui a avancé de 1,84% à 887,36 points.

Sur le plan sectoriel, 9 compartiments des 24 représentés à la cote ont terminé la semaine sur une note négative, les secteurs "Equipements électroniques et électriques", "Loisirs et hôtels" et "Sociétés de portefeuilles-Holdings" ayant enregistré des replis respectifs de 5,86%, 1,73% et 1,43%.

Du côté des gagnants, le secteur "Ingénieries et biens d'équipements industriels" (+9,81%) a réalisé la meilleure performance de la semaine, devant celui de la "Chimie" (+5,16%).

Dans la foulée, le volume global

des échanges s'est chiffré à plus de 691,10 millions de dirhams (MDH). La capitalisation boursière s'est établie, quant à elle, à près de 597,98 milliards de dirhams (MMDH).

S'agissant des meilleures performances hebdomadaires, elles ont été signées par Delattre Levievier Maroc (+21,58%), IBMaroc.com (+15,10%) et Fenie Brossette (+10,22%).

En revanche, Nexans Maroc, Atlantia Sanad, et Stroc Industrie ont accusé les plus forts replis avec respectivement -5,86%, -5,04% et -4,88%.

Avec un volume transactionnel de plus de 108,27 MDH, Attjarivafa Bank a été l'instrument le plus actif de la semaine s'accaparant 15,82% des transactions, suivi d'Al-Maghrib avec 58,62 MDH (8,57%) et BCP avec 56,89 MDH (8,31%).



Art & culture

“Communication de crise. Crise de communication”, nouvel ouvrage de Mustapha Elouizi

Cérémonie de présentation et de dédicace à Ouarzazate



Une cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage “Communication de crise, Crise de communication : de la pandémie à l'infodémie”, de son auteur Mustapha Elouizi, a été organisée dimanche à Ouarzazate. Cet événement a été organisé dans le cadre de la 12ème édition du Forum régional des médias à Drâa-Tafilalet, initié les 23 et 24 janvier sous le thème “Rôle des médias locaux dans la gestion des crises et des catastrophes: la pandémie du Covid-19 comme exemple”.

Intervenant à cette occasion, M. Elouizi, qui est enseignant-chercheur à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMB) de Fès et expert en communication, a souligné que l'idée de publier ce livre lui est venue après avoir écrit plusieurs articles dans les-

quels il avait soulevé des interrogations au sujet de la communication de crise en temps de pandémie. Il a expliqué que la crise sanitaire mondiale provoquée par le nouveau Coronavirus constitue un tournant majeur qui offre une occasion idoine de réfléchir de manière différente et de changer plusieurs convictions sur des sujets donnés. M. Elouizi a mis l'accent, à cet égard, sur la nécessité de modifier certains anciens paradigmes de réflexion, sachant que la frénésie de la vie n'empêche pas de s'engager dans une profonde réflexion en période de crise et de post-crise.

L'auteur de l'étude a plaidé pour l'adoption de nouveaux mécanismes de communication après la fin de cette crise sanitaire mondiale, dans le but de dépasser la crise de communi-

cation existantes. Dans un témoignage au sujet du livre de M. Elouizi, le journaliste et expert en communication politique, Belkassam Amenzou, a estimé qu'il s'agit d'un ouvrage d'actualité qui présente une analyse pertinente de la crise de communication vécue en ces temps de pandémie.

L'auteur du livre intervient en tant que professionnel des médias, expert en communication, académicien et intellectuel, tout en restant objectif dans son analyse des questions traitées, a-t-il poursuivi, notant que cette étude constitue une valeur ajoutée pour le paysage médiatique marocain. Le modérateur de cette cérémonie, Mustapha Afquir, a relevé que ce livre est le fruit d'un travail intense sur la communication et les médias qui témoigne du degré élevé de maturité in-

tellectuelle et de maîtrise académique de l'auteur.

M. Elouizi a décortiqué le concept et les outils de communication en temps de crise, en se basant sur un background théorique puisé dans les études linguistiques, philosophiques et prospectives, a-t-il dit. Initié en format hybride (à distance et en présentiel) à l'initiative de “l'Espace Ouarzazate pour les Médias et l'Animation Culturelle”, le 12ème Forum régional des médias à Drâa-Tafilalet avait pour objectif d'informer et de sensibiliser la population aux comportements sains à adopter lors des crises et des catastrophes (comme lors de la pandémie de la Covid-19), de mettre en exergue le rôle des médias lors de ces périodes et de contribuer à fédérer les efforts des acteurs concernés à ce sujet.

Le souffle révolutionnaire donne un nouvel élan au cinéma soudanais

“Tu mourras à 20 ans”, premier film soudanais sélectionné aux Oscars et à être diffusé sur Netflix

Plusieurs films soudanais traitant d'enjeux sociopolitiques ont été acclamés sur la scène internationale mais peinent à obtenir la même reconnaissance au Soudan, où ils incarnent l'émergence d'un nouveau cinéma nourri par la révolution qui a chassé du pouvoir Omar el-Béchir en 2019. En tête de ceux-ci, “Tu mourras à 20 ans”, réalisé par Amjad Abou Alala, a été le premier film soudanais sélectionné aux Oscars et le premier à être diffusé sur la plateforme en ligne Netflix.

En 2019, le film a raflé plusieurs récompenses internationales à la Mostra de Venise ou encore aux Journées cinématographiques de Carthage. Dans ce long-métrage, un mystique soufi prédit la mort à 20 ans du protagoniste Muzamil, qui vit effarouché, dans une sinistre inquiétude, jusqu'à sa rencontre avec un vieux réalisateur misanthrope qui l'initie à l'Phédonisme. Un hymne à la liberté questionnant le rigorisme religieux, fait impensable il y a encore quelques années dans ce pays très majoritairement musulman. Réclamant liberté, paix et justice sociale, les Soudanais sont massivement descendus dans la rue fin 2018, un mouvement

aboutissant en avril 2019 à la destitution du président Omar el-Béchir. Au pouvoir durant 30 ans, l'autocrate a été à la tête d'un régime conservateur, sécuritaire et liberticide dans un pays déchiré par des conflits dont le plus meurtrier, celui au Darfour (ouest), a fait près de 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. “Nous nous sommes lancés en sachant combien notre société a besoin de nos rêves”, raconte M. Alala. Les jeunes cinéastes soudanais agissent “sans les complexes, le manque de confiance en soi ou la frustration dont ont souffert les générations précédentes”, selon lui. Pour le directeur de l'initiative culturelle Sudan Film Factory, Talal Afifi, le gouvernement de Béchir avait “fait avorter toutes les initiatives culturelles et artistiques et combattu (...) la diversité et la liberté d'opinion”.

Sa plateforme a organisé ces dix dernières années une trentaine d'ateliers de scénario, de réalisation, de montage et a produit plus de 60 courts-métrages mis à l'honneur dans des festivals internationaux.

Le nouvel élan du cinéma soudanais est né d'un “travail acharné datant d'avant” même la

chute de Béchir, estime M. Afifi, la révolution numérique rendant la réalisation de films bien plus abordable. De nombreux cinémas avaient fermé sous le règne de Béchir. Ils sont aujourd'hui autorisés mais leur réouverture a été perturbée par la pandémie de nouveau coronavirus. Le Musée national soudanais a organisé quelques projections, mais les films n'ont pas été diffusés dans les grands cinémas. Les réalisateurs soudanais font face à d'autres défis. Hajojo Kuka, qui a réalisé “Beats of the Antonov”, film primé à l'international en 2014, a été condamné à deux mois de prison en 2020 pour “nuisance publique” alors qu'il répétait une pièce de théâtre. Il a été libéré quelques semaines plus tard après appel.

Ces dernières années, d'autres oeuvres soudanaises ont retenu l'attention des critiques, comme “Talking about trees”, de Suhaib Gasmelbari, sacré meilleur documentaire à la Berlinale en 2019. Le film suit un groupe de réalisateurs retraités qui cherche à faire rouvrir un cinéma en plein air à Oumhourman, la ville jumelle de Khartoum.

S'attaquant au sexisme dans les pays conser-

vateur, le documentaire de la réalisatrice Marwa Zein “Khartoum Offside” met, lui, en scène des footballeuses qui se battent pour pouvoir vivre leur passion, après l'interdiction officielle de la pratique de ce sport aux femmes. Il a également été primé à l'international. En 2020, le documentaire “The Art of Sin”, du réalisateur Ibrahim Mersal, raconte l'histoire d'Ahmed Umar, un artiste soudanais homosexuel et réfugié en Norvège qui retourne dans son pays pour voir sa mère. La plupart de ces réalisateurs en vogue ont vécu des années à l'étranger, comme Mme Zein, M. Gasmelbari ou M. Alala, qui vit à Dubaï depuis son enfance. “Nous sommes des enfants de la diaspora, c'est pourquoi notre analyse des affaires des Soudanais est critiquée”, commente ce dernier. Et si la reconnaissance à l'étranger constitue une preuve indéniable de réussite, M. Alala craint que le nouvel essor du cinéma soudanais revienne à un “saut dans le vide” car il n'a bénéficié d'aucun soutien officiel. Mais il reconnaît qu'il “serait injuste de demander au nouveau gouvernement de porter ce fardeau alors que l'économie est dévastée”.

Le rock maghrébin en concert à Meknès



Un concert digital de rock maghrébin a été organisé ce weekend par l'Institut français de Meknès (IFM), dans le cadre de sa programmation musicale numérique. Le concert, donné par la formation musicale Leila, constituait une sorte d'adaptation au contexte particulier de la pandémie de Covid19, qui a ajourné les événements culturels en plein air. "Nous avons décidé de mettre en valeur la musique du Maroc, tout en optant pour une forme compatible en raison du contexte sanitaire", a déclaré à la MAP la directrice de l'IFM, Lilyane Dos Santos. Le choix a été de mettre en avant des particularités musicales, les filmer et les mettre en format digital pour permettre

un accès élargi et valoriser la culture musicale marocaine, a-t-il relevé, notant que d'autres "perles musicales" seront prochainement mises en valeur.

Pour l'artiste Leila Chakir, qui était accompagnée des musiciens Youssef Grrirane et Mehdi Sli, ce format permet en quelque sorte à l'artiste de "survivre musicalement, de continuer de s'exprimer et de créer". L'artiste, qui a proposé une fusion entre la musique traditionnelle de l'Orient et le rock, a dit avoir hâte à "retrouver et interagir avec le public, d'échanger des ondes positives". Native d'Oujda, Leila a commencé à jouer dès sa petite jeunesse et a enregistré son premier album à l'âge de quinze ans,

axé sur l'influence de ses racines régionales et de la musique du monde. Elle a grandi dans un environnement culturel riche trouvant son inspiration dans plusieurs styles musicaux du pays Regada, Àarfa, Mechiakha, Gharnati, Rai et Chaabi. Chanteuse authentique avec une voix puissante, Leila a quitté Oujda pour s'installer à Casablanca. Sa musique est un mélange harmonieux des différents styles de sa région et des influences Rock, Reggae et Blues.

En 2015, Leila a formé "Snitra" son premier groupe avec lequel elle a fait une tournée de concerts rythmés par une résidence artistique à Nouakchott en Mauritanie en 2017.

Bouillon de culture Festival de Sundance

En temps normal, lorsque le festival de film de Sundance débute fin janvier, la saison des prix cinématographiques est depuis longtemps lancée et bat son plein à Hollywood. Cette année, la pandémie a tout chamboulé. Les producteurs, les stars et les journalistes ne se réuniront pas comme d'habitude dans les montagnes enneigées de l'Utah pour échanger les dernières rumeurs au sujet des Oscars. Le festival, l'un des plus importants pour le cinéma indépendant aux États-Unis, se déroulera essentiellement via internet à partir de jeudi. Et le coronavirus ayant contraint les Oscars à repousser leur cérémonie au 25 avril - du jamais vu -, cela signifie que plusieurs poids lourds de l'édition 2021 ne sont pas encore sortis, voire n'ont pour certains même pas encore été dévoilés à la critique.

Autant dire que tous les yeux de l'industrie du cinéma sont braqués cette année sur le festival de Sundance, lancé dans les années 1980 avec l'aide du légendaire Robert Redford. "On s'est vraiment rendu compte que « oh, c'est nouveau, nous allons être dans la fenêtre de tir pour les prix »", déclare à l'AFP Tabitha Jackson, la directrice du festival. La preuve, c'est à Sundance que les studios Warner Bros ont décidé de montrer en avant-première mondiale le très attendu "Judas and the Black Messiah", où Daniel Kaluuya incarne le jeune leader des Black Panthers Fred Hampton.

Avec ou sans Sundance, les films indépendants semblent cette année bien partis pour occuper le devant de la scène d'une saison des prix cinématographiques qui ne ressemble à aucune autre: toutes les compétitions ont été décalées, à l'instar des fameux Golden Globes qui auraient déjà dû être distribués à cette époque de l'année mais qui ne dévoileront leurs nominations que le 3 février.



Le calligraphe Abdeslam Rihani expose ses œuvres à Casablanca



En ouverture de sa nouvelle saison, le Centre culturel "Les Étoiles de Sidi Moumen" à Casablanca fête l'art de la calligraphie à travers une exposition des œuvres d'Abdeslam Rihani, qui se tient du 23 au 31 janvier courant.

Les travaux de Rihani, reconnu par les critiques d'art pour sa finesse des traits et ses choix de couleurs chaleureux, emmène le contemplateur dans un univers spirituel et onirique riche qui mêle technicité de l'art calligraphique et la beauté de l'esthétique abstraite.

En marge du vernissage de son exposition, il a confié à la MAP qu'il a une nette préférence pour les styles calligraphiques marocains, en utilisant notamment le dessin à l'encre sur papier ou sur cuir. Il a fait remarquer que des artistes marocains, voire maghrébins, optent souvent pour la calligraphie arabe orientale, alors que l'écriture marocaine recèle un nombre de qualités particulières

ayant concouru à sa large diffusion dans la région et dans le monde. Abdeslam Rihani, 37 ans, est un calligraphe natif de Fès, passionné d'arts traditionnels, qui choisit très tôt de se consacrer à la culture maghrébine islamique et à la richesse de l'identité marocaine.

Entrepreneur spécialisé dans la restauration d'anciens bâtiments traditionnels, Rihani est aussi directeur artistique du festival international de calligraphie arabe de Fès, où il œuvre à initier les nouvelles générations à l'art de l'écriture, selon des données biographiques fournies par la Fondation Ali Zaoua, en charge de la gestion du Centre culturel "Les Étoiles de Sidi Moumen".

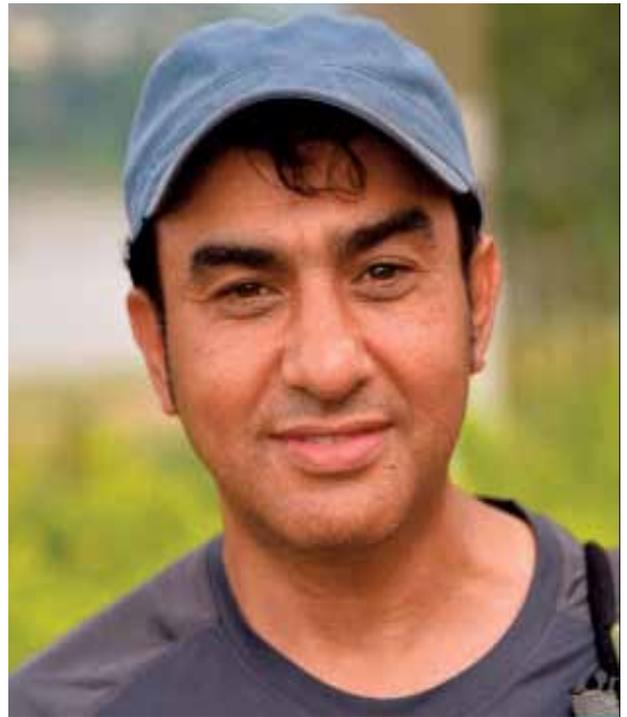
A cet effet, les amateurs de calligraphie arabe à Casablanca auront l'occasion d'en apprendre plus sur les techniques d'écriture des textes sacrés lors d'un atelier prévu dimanche dans ledit Centre, à partir de 10H00.

Abderazzak El Albani, paléo-biologiste et géologue marocain

La découverte dans la région de Ouarzazate d'une vie microbienne remontant à 570 millions d'années constitue une avancée majeure pour la recherche scientifique

Entretien

Le paléo-biologiste et géologue marocain Abderrazzak El Albani, professeur à l'Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers (Université de Poitiers/CNRS), a accordé un entretien à la MAP à l'occasion de la découverte par une équipe internationale de chercheurs qu'il dirige d'une vie microbienne remontant à 570 millions d'années, dans la région de Ouarzazate. Dans cet entretien, l'expert marocain revient surtout sur l'importance de cette découverte pour l'avenir de la recherche dans ce domaine au Maroc et dans le monde et appelle à la mise en valeur des sites géologiques dans le Royaume pour le placer parmi les pays avant-gardistes dans ce domaine.



Quelle est la valeur de la découverte au Maroc d'une vie microbienne qui remonte à 570 millions d'années ?

Cette découverte permettra de comprendre les origines de la vie sur terre, même quand les conditions sont hostiles. En plus, c'est un excellent analogue terrestre pour la recherche de vie simple susceptible d'exister sur d'autres planètes, ce qui explique l'intérêt que porte la NASA au site où cette découverte a été faite, dans la région de Ouarzazate. C'est une avancée majeure pour la recherche en général et pour la recherche au Maroc tout particulièrement. Elle permettra aussi la mise en place d'un réseau de collaboration pluridisciplinaire, transversal et ouvert sur le monde.

Quelle importance revêt cette découverte scientifique pour le Maroc ?

Au centre de ce projet, il faudrait valoriser le travail des

jeunes doctorants et des chercheurs à travers des projets de doctorats ou de post-doc bien ficelés et mieux encadrés. Le Maroc viendra alors concurrencer sérieusement à l'échelle du continent africain, l'Afrique du Sud et pourra également se positionner à l'échelle mondiale.

J'espère qu'avec l'aide des autorités du pays, cette découverte permettra de mettre ce site sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ceci permettra également au Maroc d'en bénéficier du point de vue géo-touristique et culturel vu la rareté de ce genre de sites de par le monde.

Le Maroc abrite plusieurs sites d'intérêt hautement scientifique, qui parfois sont méconnus ou abandonnés, quelles mesures préconisez-vous pour leur mise en valeur ?

Absolument. Je viens de

rentrer d'une mission de terrain où j'ai pu découvrir des sites sublimes. Le plus délicat est que seules quelques universités étrangères (hors Europe) en bénéficient allègrement.

Sachant que les ressources intellectuelles au Maroc ne manquent pas, mon souhait est de pouvoir dynamiser la recherche scientifique dans le cadre de projet de coopération entre la France et notamment l'Université de Poitiers, l'une des plus vieilles d'Europe fondée en 1431), le CNRS et le Maroc.

L'objectif principal est de rendre la recherche attractive et accessible à toutes et à tous. La mise en valeur et la protection d'un site géologique passent d'abord par des publications de haut niveau et un travail de recherche solide basé sur la formation des jeunes. C'est eux l'avenir... Valoriser un site c'est également

protéger et conserver l'histoire de l'Humanité.

Quels sont les projets futurs de votre équipe dans le Royaume ?

J'ai beaucoup de projets et d'idées pour le Maroc car c'est un pays exceptionnel et riche par son patrimoine et sa jeunesse. J'insiste sur la nécessité de soutenir les doctorants car c'est la cheville ouvrière et l'avenir de mon pays. Pour y parvenir, il faudrait des moyens humains et financiers. Aujourd'hui, nous disposons du soutien précieux de l'Académie Hassan II des sciences et techniques, ainsi que celui de la Région Nouvelle Aquitaine en France. La recherche fondamentale a besoin d'être soutenue à tous les niveaux. Je tiens à préciser à cet égard que sans le soutien et les encouragements de S.M le Roi Mohammed VI, le projet que je dirige près de Ouarzazate n'aurait jamais abouti.

Sté "JWIL AGRI" Sarl
Adresse: Appt N° 4, 2ème
Etage 2 Rue Lakhmiss Qis-
sariat El Ouahda el Aioun
RC: 763
CESSION DE PARTS
SOCIALES

1- Aux termes d'un acte
sous signatures privées en
date du 07/02/2020, Mr JA-
MALEDDINE ALI associé
gérant de la société «JWIL
AGRI» décide de céder la
totalité de ses parts sociales,
soit 500 parts sociales de
cent dirhams chacune à
Mme BENMESSAOUD
NAOUAL Associe dans la
dite société. Et acceptent la
démission de Mr JAMA-
LEDDINE ALI.

*Mr EL HAKMI ZINE ELA-
BIDINE Associe gérant.
*Mme NAOUAL BENMES-
SAOUD Associe.

Le dépôt légal a été effectué
du Tribunal de 1er Instance
de Taourirt, sous le numéro
145.

N° 468/PA

«ADANA CAR» S.a.r.l

Au
SIEGE SOCIAL: RESI-
DENCE ANNAIM, IMM
26, MAG N° 2, OULFA
CASABLANCA
CESSION DE PARTS
SOCIALES

- Au terme d'un Procès-verbal
de L'AGE de la société *
ADANA CAR * S.A.R.L
A.U. du 13/01/2021 enre-
gistré Le 14/01/2021, les
associés de la dite société
ont décidé ce qui suit :

* La Cession de (2.500 Parts
) dans la société par :

* Le Cédant : Mr IHAMJI
SAID (2.500 Parts)

* Le Cessionnaire : Mr OU-
BAHA HAMID (2.500
Parts)

* La Démission de Mr
IHAMJI SAID de ses fonc-
tions de Gérant Unique
dans la Société " ADANA
CAR " S.A.R.L.

* La Nomination de Mr OU-
BAHA HAMID en tant que
Gérant Unique de la Société
"ADANA CAR" S.A.R.L
* La Transformation de la
forme juridique de la so-
ciété d'une S.A.R.L A.U en
S.A.R.L.

* La Modification des arti-
cles 1, 6, 7 et 17 des statuts
* La Mise à jour des Statuts
(Approbation des statuts
suite aux différentes modi-
fications)

- Le dépôt légal a été effec-
tué au secrétariat greffe du

Tribunal de Commerce de
Casablanca, Le
22/01/2021 Sous N° 762347
dont R.C.N° 285.643 / Casa-
blanca.
POUR EXTRAIT ET MEN-
TION
LA GERANCE

N° 469/PA

« MORASSYA TRADING »
SIEGE SOCIAL : 10, RUE
LIBERTE, 3ème ETAGE,
APPT N° 5
CASABLANCA
CESSION DE PARTS
SOCIALES

- Au terme d'un Procès-verbal
de L'AGE de la société *
MORASSYA TRADING *
S.A.R.L. du 12/01/2021 en-
registré Le 14/01/2021, les
associés de la dite société
ont décidé ce qui suit :

* La Cession de (40 Parts)
dans la société par :

* Les Cédants : Mr
BOULTLIANT ABDEL-
GHANI (20) Parts sociales

* Les Cédants : Mr
BOULTLIANT MOHA-
MED (20) Parts sociales

* La Cessionnaire : Mme
YU WENJUN (40) Parts
sociales

* La démission de Mr
BOULTLIANT ABDEL-
GHANI de ses fonctions de
Gérant Unique dans la so-
ciété « MORASSYA TRA-
DING » S.A.R.L

* La Nomination de Mme
YU WENJUN de Mr
BOULTLIANT MOHA-
MED et de Mr BOULT-
LIANT ABDELGHANI en
tant que Co-Gérants
de la société *MORASSYA
TRADING * S.A.R.L (une
Co-Gérance liée Deux par
deux).

* La Modification des arti-
cles 6, 7 et 17 des statuts
(l'article 15 dans l'ancien
statuts)

* La Mise à Jour des statuts
(suite aux différentes mo-
difications)

- Le dépôt légal a été effec-
tué au secrétariat greffe du
Tribunal de Commerce de
Casablanca, Le
22/01/2021 Sous N° 762346
dont R.C.N° 410.931 / Casa-
blanca.
POUR EXTRAIT ET MEN-
TION
LA GERANCE

N° 470/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°: 01/2021/PSK

Le 23 Février 2021 à 11
Heures, Il sera procédé
dans les bureaux de M. le
Gouverneur de la Province
de Sidi Kacem à l'ouver-
ture des plis des architectes
relatifs à la consultation ar-
chitecturale pour l'étude
architecturale et le suivi
des travaux de construc-
tion de Dar Taliba à la com-
mune Seltate -Province de
Sidi Kacem.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem), il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma et à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.provincessidikacem.g
ov.ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux
à réaliser est de : Deux
millions cent soixante
quinze mille Dirhams 00
Cts (2 175 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 100, 101 et 102 du
décret n°2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem) ;
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;
- soit les remettre au pré-
sident du jury de la consulta-
tion architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 471/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°: 02/2021/PSK

Le 23 Février 2021 à 12
Heures, Il sera procédé
dans les bureaux de M. le
Gouverneur de la Province
de Sidi Kacem à l'ouver-
ture des plis des architectes
relatifs à la consultation ar-
chitecturale pour l'étude
architecturale et le suivi
des travaux de construc-
tion de Dar Taliba à la com-
mune Sidi Ahmed Benaissa
-Province de Sidi Kacem.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem), il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma et à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.provincessidikacem.g
ov.ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : Deux mil-
lions cent soixante quinze
mille Dirhams 00 Cts (2 175
000,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 100, 101 et 102 du
décret n°2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem) ;
- soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au bu-
reau précité ;
- soit les remettre au pré-
sident du jury de la consulta-
tion architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 472/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°: 03/2021/PSK

Le 25 Février 2021 à 11
Heures, Il sera procédé
dans les bureaux de M. le
Gouverneur de la Province
de Sidi Kacem à l'ouver-
ture des plis des architectes
relatifs à la consultation ar-
chitecturale pour l'étude
architecturale et le suivi
des travaux de construc-
tion du collège Moulay
Abdelkader à la commune
Moulay Abdelkader -Pro-
vince de Sidi Kacem.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem), il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma et à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.provincessidikacem.g
ov.ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : Sept mil-
lions deux cent cinquante
mille Dirhams 00 Cts (7 250
000,00).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 100, 101 et 102 du
décret n°2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem) ;
- soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au bu-
reau précité ;
- soit les remettre au pré-
sident du jury de la consulta-
tion architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°: 04/2021/PSK

Le 02 Mars 2021 à 11
Heures, Il sera procédé
dans les bureaux de M. le
Gouverneur de la Province
de Sidi Kacem à l'ouver-
ture des plis des architectes
relatifs à la consultation ar-
chitecturale pour l'étude
architecturale et le suivi
des travaux de reconstruc-
tion d'un centre de santé à
la commune Dar Laaslouji-
Province de Sidi Kacem.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem), il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : Un mil-
lion de Dirhams 00 Cts
(1 000 000,00).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 100, 101 et 102 du
décret n°2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service des
marchés (Division du bud-
get et des marchés de la
province de Sidi Kacem) ;
- soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au bu-
reau précité ;
- soit les remettre au pré-
sident du jury de la consulta-
tion architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 474/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de CHEFCHAOUEN et AEP
des communes rurales limitrophes au barrage MOULAY BOUCHTA.

Lot 15 : Equipements

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL- 179 DR9/CE/D/2020

Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité
ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi
10 Février 2021 à Dix (10) heures** du matin au lieu du Mercredi 27 janvier 2021 à
Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N° 466/PC

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de CHEFCHAOUEN et AEP
des communes rurales limitrophes au barrage MOULAY BOUCHTA.

Lot 16 : Equipements

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL- 180 DR9/CE/D/2020

Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité
ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi
10 Février 2021 à Dix (10) heures** du matin au lieu du Mercredi 27 janvier 2021 à
Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N° 467/PC

«BLUE-ACCESS-SAY» SARL/AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 07/12/2020, il a été institué une SARL/AU présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : «BLUE-ACCESS-SAY»
 - Forme : SARI /AU.
 - Objet : Centre d'appels téléphoniques.
 - Siège social : Bd Brahim Roudani Lot Nakhil Rue H 2 N° 46 Oujda.
 - Durée : 99 ans
 - Capital social : 100.000,00 Dirhams.
 - La gérance : M. SRHIRI Youssef, titulaire de la CIN N° F473855.
 - Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 - Bénéfices : L'associé unique procède à l'affectation du résultat conformément aux dispositions légales et décide de sa mise en paiement.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 19/01/2021 Sous le numéro 220.

N° 456/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
PACHALIK D'AKNOUL
COMMUNE D'AKNOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° : 01/S.T/C.AK-NOUL/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le : 22/ 02 / 2021 à 11h. Il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune d'AKNOUL l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA COMMUNE D'AKNOUL - PROVINCE DE TAZA.- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du :

- Service Technique de la Commune d'Aknoul.
- Le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams (13000,00 dirhams)
L'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (511290.60 dirhams) Cinq cent onze mille et deux cent quatre-vingt-dix Dirhams et 60 centimes.

Le contenu aussi la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° :2-12-349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines

dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la C. AKNOUL.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs plis et leurs offres par voie électronique

Les concurrents installés au Maroc doivent présenter un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Equipement comme suit : Secteur : A Classe : 5 Qualifications : A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, dispensés du système de classification et qualification, doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent marché.

N° 457/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE DE SAFI
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION D' URBANISME ET DE PATRIMOINE

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2021 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public que le lot N° 08 et le lot N° 21 de l'appel d'offre ouvert N° 01/2021 paru dans les journaux :

- Al Itthad Al Ichtraki N° 1442 du 20 Janvier 2021 (Edition Arabe)
- Libération N° 9221 du 21 Janvier 2021 (Edition Français), a été modifié comme suit :

N° de lot	caution	Les parkings	Prix d'ouverture en DH
08	3.000.00 DH	Rue «Z» Entre rue ettayeb ben hima et avenue mohammed ben abdellah	10.000,00
		Rue ahmed ben hima Entre rue «z» et rue allal ellan	
		Rue allal ellan Entre rue liberté et avenue mohammed ben abdellah sur les deux coté	
21	3.000.00DH	Rue abdelwahab edarak Entre avenue elzarkouni et rue elkhadir ghilan sur les deux cotés	10.000,00
		Avenue Lafkih Elhascouri à miftah Elkhayr - Parkings situé avenue Elfkih Elhascouri près de station des petites taxi quartier mefah Elkhair	
		Place réservé au stationnement des camions - Terrain nu réservé au stationnement des camions près de parking de stationnement des grands taxi quartier mefah Elkhair	
		Avenue Ennacer -Entre avenue Lafkih Elhascouri et avenue Elaaraa sur les deux coté	

Le reste est sans changement .

N° 452/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم برشيد
جماعة سيدي رحال الشاطي
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

ستنظم جماعة سيدي رحال الشاطي يوم الأحد 21 فبراير 2021 على الساعة الثامنة صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في: خمسة مناصب (5)

يفتح هذا الامتحان في وجه الموظفين المرتبين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة الذين قضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

ترسل طلبات الترشح إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة.

ويعتبر يوم الجمعة 12 فبراير 2021 آخر أجل لإيداع طلب المشاركة.

ويشمل الامتحان على اختيار كتابي واختبار شفوي.

N° 455/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE OULED FARES

Avis Des Examens D'Aptitude Professionnelle

la Commune Ouled Fares organise Des Examens D'Aptitude Professionnelle au titre de l'année 2021 a la dite commune suivant :

Grade d'avancement	Conditions	Nombre de poste	Date d'examen	Dernier délai de Dépôt des demandes
Adjoint Administratif 1° grade échelle 8	6Ans En Grade Adjoint Administratif 2° grade	1		
Adjoint Administratif 2° grade échelle 7	6Ans En Grade Adjoint Administratif 3° grade	1	20/02/2021	17/02/2021
Adjoint Technique 2° grade échelle 7	6Ans En Grade Adjoint Technique 3° grade	2		

N° 454/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الويلaya سلا للتخطيط
عمالة القليم سيدي قاسم
دائرة تلال الغرب
قيادة عين النخالي
جماعة بني وال

إعلان
عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة
بجماعة بني وال

تنظم جماعة بني وال يوم الأحد 21 فبراير 2021 على الساعة العاشرة صباحا بإعدادية النهضة المتواجدة بالجماعة الترابية لأحد كورث ومؤسسات أخرى عند الضرورة مباريات للتوظيف في الدرجة الثالثة.

الدرجة	التخصص المطلوب	الاستعداد أو التمييز	عدد المناصب
تقني من الدرجة الثالثة	الرسام في البناء أو الهندسة المدنية	الاستعداد أو التمييز	1
	رسم في البناء أو الهندسة المدنية	الاستعداد أو التمييز	1

وتخصص 25% منها لقادة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم.

شروط الترشح:

تفتح مباراة للتوظيف في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغون من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في فتح بياض من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصححية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن تتجاوز 45 سنة، والحاصلين على دبلوم التقني المتخصص في أحد التخصصات المشار إليها أعلاه المصاحبة من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة قانونيا طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2-12-90 بتاريخ 30 أبريل 2012.

تشتمل المباراة على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي بناء على مقتضى السيد رئيس الحكومة رقم 16 بتاريخ 7 أكتوبر 2020 المتعلق بتنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية، تحدد مدة ومعايير كل منها حسب الجدول التالي :

المعامل	الوقت	الاختبار الشفوي	المعامل	المدة	الاختبار الكتابي
موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية.	30 دقيقة	يتسحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.	3	3 ساعات	ثلاث (03)

يُناهل لاختبار الاختبار الشفوي أو التطبيقية المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي لكون الحصول على نقطة اخصائية (تساوي أو تقل عن 5 من 20)

يُلف الترشح:

يتكون ملف الترشح من الوثائق التالية:

- طلب الترشح لاختبار مباراة التوظيف بين الاسم الشخصي والعائلي للمرشح وعنوانه وإمضاءه ورقم هتفه وتحديد التخصص الذي تم اختياره.

- نسخة مطبوعة لأصل النماذج المطلوب، مسحوقة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء؛

- نسخة مطبوعة لأصل بطاقة التعريف الوطنية؛

- ظرفان يحملان النماذج المطلوب والمرتبطة بالاسم الشخصي للمرشح.

تودع ملفات الترشح بمكتب المصالح بجماعة بني وال ويحدد تاريخ 11 فبراير 2021 لآخر أجل لإيداع الترشيحات.

كل ملف الترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه أو يتعدهم وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، ان يؤخذ بعين الاعتبار.

ملاحظة: سيتم الإعلان عن لائحة المترشحين المقبولين لاجتياز الاختبار الكتابي والشفوي بولاية التشغيل.

www.emploi-public.ma وولاية المديرية العامة للجماعات المحلية www.pnpl.gov.ma ويعتبر هذا الإعلان بمثابة استعانة.

N° 453/PA

INFO JOB SERVICE
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 12/01/2021 de la société INFO JOB SERVICE SARL, il a été décidé :
* Cession des parts sociales :
- 170 parts social soit 17 000,00 DHS de Mr MUSTAFA TAKIFI au profit de Mr ZAKARIA MANSOUR
- 130 parts social soit 13 000,00 DHS de Mr MUSTAFA TAKIFI au profit de Mr ALI BOUKILIK
* Nouvelle répartition du capital :
- Mr ZAKARIA MANSOUR : 650 Parts Soit 65 000,00 DHS
- Mr ALI BOUKILIK : 350 Parts Soit 35 000,00 DHS
TOTAL : 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS
* La mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 22/01/2021 sous le numéro 762330.
N° 460/PA

«HOLDING LOURAIDI INVEST» SARL AU MODIFICATION
I- Au terme du PV de l'AGE du 11/01/2021, il a été décidé ce qui suit :
1- APPROBATION DE CESSIONS DES PARTS
L'approbation de cession de 100 parts sociales par Mr HAMZA LOURAIDI A La SOCIETE « POWER ENERGY INVEST»... 100 000,00 Dhs
La SOCIETE « POWER ENERGY INVEST»... 1000 parts
Gérance : Mr HAMZA LOURAIDI gérant.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Casablanca le 21/01/2021 sous le N° 478665.
N° 461/PA

KOALAL «SARL à AU»
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 18/12/2020, il a été constitué une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : KOALAL
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : ASKEJOUR N°107 MARRAKECH
4) Objet : Achats et ventes de matériels de construction.
5) Gérance : Monsieur HICHAM KOALAL est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 19/01/2021 sous le N° 119650, RC N° 110401.
N° 462/PA

RESTAURANT I.F. CASABLANCA
Société à responsabilité limitée Au capital de 800.000,00 dirhams
Siège Social : n° 32, Rue Abou Ishak El Maroni Casablanca R.C n° 72.869
I - Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca du 20/10/2020, la collectivité des associés a décidé :
• D'augmenter le capital social de la somme de 1.250.000,00 Dhs pour le porter de 800.000,00 Dhs à 2.050.000,00 Dhs, par com-

pensation avec le compte courant créateur détenu sur les livres de la société par Monsieur BENALLAL DRISS.
• De réduire le capital social par l'absorption des pertes cumulées a conquérant de 1.250.000,00 Dhs et de le ramener de 2.050.000,00 à 800.000,00.
• La mise à jour et la refonte des statuts de la société.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/11/2021 sous le numéro : 762348.
Pour avis, le gérant
N° 463/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de l'eau
Direction Provinciale de Casablanca
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2/2021
Le 25 Février 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL- KHENIFRA
PROVINCE DE FKH BEN SALAH
COMMUNE DE FKH BEN SALAH
AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 15/2020
Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que la séance d'ouverture des plis relative à l'AOO N°15/2020 concernant les TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION D'UN BLOC SCIENTIFIQUE AU LYCEE TIGHNARI AU PROFIT L'ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE (EST) A FKH BEN SALAH, prévue le 04/02/2021 à 13h est reportée à la date du 09/02/2021 à 11h, les autres informations de l'avis initial restent sans changements
N° 465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL

plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Plan de campagne 2021
Fourniture de gravillons nécessaires pour l'entretien du réseau routier de la direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille Dirhams (1000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante sept mille cinq cent vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (47.520,00 DHS TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du

Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghalef Casablanca 20102 BP 1774
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• soit envoyés par voie élec-

tronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation
N° 464/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
01/2021/AREPO	Les prestations d'assurances multirisques assurance de la responsabilité civile assurance des accidents de travail pour le personnel de l'AREPO ;	1 500,00	80 000,00	Le 19/02/2021 à 10h00	L'article 3 du règlement de consultation
02/2021/AREPO	Nettoyage des locaux du siège de l'agence régionale d'exécution des projets de l'oriental	3 500,00	274 869,50	Le 19/02/2021 à 11h00	L'article 6 et 7 du règlement de consultation

Les échantillons prévus à l'article 14 du règlement de consultation doivent être déposés à l'AREP de l'Oriental sis à l'avenue Prince Héritier My El Hassan immeuble 76 Oujda au plus tard le 16/02/2021 avant 15h.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N° 458/PA

Programme Prévisionnel des Marchés 2021

Maître d'ouvrage : Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim

ANNEE BUDGETAIRE : 2021

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim, Sous-ordonnateur du budget Général, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Fournitures

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Fournitures	Achat de fournitures de bureau, papeterie et fournitures pour le matériel technique et informatique.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1 ^{er} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44	30 %
Fournitures	Équipement du centre de gestion des risques des inondations.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1er trimestre	05 28 87 26 39	30 %
Fournitures	Achat de matériel et mobilier de bureau.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1er trimestre	Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Fournitures	Acquisition de matériel informatique et logiciels.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	1er trimestre		30 %

N° 459/PA

SOCIETE MONTAGE LEVAGE ET RON-FLOUAGE-M.L.R-AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS 13 RUE BD BAGHDAD RESIDENCE KOUTOUBIA AIN CHOCK CASABLANCA R.C n° 201827

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/01/2021 à Casablanca, il est décidé ce qui suit :

L'augmentation du capital sociale de 900.000,00 dhs pour le porter à 1.000.000,00 dhs par la création de 9000 par sociale nouvelle de 100,00 dhs chacune, par incorporation du compte courant de l'associé unique Mohamed MHAICH, figurant dans la comptabilité de la société constitué par des dettes liquides et exigibles par la société.

• Ainsi la nouvelle répartition du capital sera comme suit :
Monsieur Mohamed MILAICHI : 1.000.000,00 dhs
• Mise à jour des statuts conformément aux lois en vigueur.

• DEPOT LEGAL : Au tribunal de Commerce de Casablanca, le 22 /01/2021 sous le N°762237.

Pour extrait et mention la société

N° 475/PA

FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/10/2019, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « TRASSO » SARL AU.
Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE - BOUZNKA.

Associé :
Mr. JIHAD JAMAARASOU, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet :
- Travaux Divers Ou Construction (Entrepreneur De).
- Location Des Engins.
- Intermédiaire Immobilier.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. JIHAD JAMAARASOU.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6585, et Dépôt légal a été effectué le 20/01/2021 sous le N°35.

N° 476/PA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/12/2021 : Les associés de la société « TECHNOWAY » SARL ont décidé ce qui suit :

Cession des parts.
L'assemblée générale prend acte de cession de 50 parts de la société par Mme. SOUMIA KHERRAF, au profit de Mme. OUMAIMA NAIRE, et 50 parts de la so-

ciété par Mr. ACHRAF LABOUDI, au profit de Mr. IDRIS NAIRE.

Démision du gérant.
La démission de Mr. ACHRAF LABOUDI de sa fonction de gérant de la société « TECHNOWAY » SARL, et lui donne quitus. La société est cogérée donc par des cogérants qui sont Mr. IDRIS NAIRE et Mme. OUMAIMA NAIRE.

Modification et mise à jour des statuts.
En conséquence de ces résolutions, les articles concernant, les apports et la gérance deviennent comme suit :

• APPORTS
- Mr. IDRIS NAIRE: apporte à la société la somme de Cinq Mille (5 000,00) Dirhams.

- Mme. OUMAIMA NAIRE: apporte à la société la somme de Cinq Mille (5 000,00) Dirhams.

• GERANCE
- Mr. IDRIS NAIRE et Mme. OUMAIMA NAIRE: Cogérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Rabat le 21/01/2021 sous le N°110478, RC N°87841.

N° 477/PA

« BOUKHIAM SURF PROFESSIONNEL » S.A.R.L

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CHEZ CENTRE D'AFFAIRES CHARLES NICOLE - 17 PLACE PASTEUR, RESIDENCE PASTEUR BUILD - ETAGE 7 N°2 - CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 10/11/2020, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: «BOUKHIAM SURF PROFESSIONNEL» S.A.R.L.

OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- La Pratique du droit d'utilisation de l'image ;
- La pratique du surf professionnel ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à Casablanca - Chez centre d'affaires Charles Nicole - 17, Place Pasteur, Residence Pasteur Build - Etage 7 N°2 - CASABLANCA

Les associés effectuent l'apport en numéraire, à savoir :
- Monsieur Ramzi BOKHIAM : 8 000, 00 DHS
- Madame Johanna Cornelia VAN BEIJEREN : 2 000, 00 DHS

Soit au total la somme de dix mille dirhams 10.000,00 DHS
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatricu-

lation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1 JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.

GERANCE:
-Monsieur Ramzi BOKHIAM.

-Madame Johanna Cornelia VAN BEIJEREN.

La société sera engagée par la signature séparée des deux gérants.

BENEFICES :
Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/12/2020 sous le n°756445.

N° 478/PA

« EL AMARI & ROUISSI » S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 56, BOULEVARD MOULAY YOUSSEF- ETAGE 3 N° 14- CASABLANCA
R.C. N° 421845 I.F. N° 33605593

CHANGEMENT DE SIGNATURE SOCIALE

L'Assemblée Générale extraordinaire de la société EL AMARI & ROUISSI, en date du 16 Novembre 2020 décide de modifier l'article 44 des statuts relatif à la signature sociale des gérants, qui devient séparée et non plus conjointe entre Monsieur Mohieddine EL AMARI, titulaire de la CIN n° C333653 et Madame Mariam ROUISSI, titulaire de la CIN n° BE734950.

Il - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 22/12/2020, sous le numéro 758498.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 479/PA

« LINKENZA » S.A.R.L AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : CHEZ-MAFODER FONDERIE-BOULEVARD ABDELLAH IBRAHIM, ROUTE SECONDAIRE 1077, KM 9, HAY HASSANI - CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 05/10/2020, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: «LINKENZA» S.A.R.L AU
OBJET :

La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :

- La prise de participation et l'investissement ;
- Les prestations de services aux entreprises et aux administrations ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires.

ment à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à Casablanca - Chez MAFODER FONDERIE - Boulevard Abdellah Ibrahim, Route secondaire 1077, Km 9, Hay Hassani - CASABLANCA

L'associé unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

- Madame Kenza SLAOUI : 10.000,00 DHS

Soit au total la somme de dix mille dirhams 10.000,00 DHS
DUREE :99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du Commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1 JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.

GERANCE: MadameKenzaSLAOUI.

La société sera engagée par sa seule signature.

BENEFICES :

Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/12/2020 sous le n°756444.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérante

N° 480/PA

«CGA ASSURANCES S.A.R.L

«Intermédiaire d'assurances régi par la loi 17-99 portant code des assurances

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 201, BD MOHAMED ZERKTOUNI-6E ETAGE CASABLANCA
R.C. N°74523
I.F. N°1066568

CESSION DE PARTS

SOCIALES

I - En date du 25 décembre 2020 :

- Monsieur Mohamed SEBTLI a cédé six mille deux cent quatre vingt dix-neuf (6.299) parts sociales au profit de la société PREVAS SARL AU

- Monsieur Khalil JAIDI a cédé trois mille deux cent (3.700) parts sociales au profit de la société PREVAS SARL AU

- Madamae Saida EL MAOULA EL IRAKI a cédé une (1) part sociale au profit de Monsieur Saad EL MOUBARAKI

- L'AGE à pris acte de la démission de M. Mohamed SEBTI de ses fonctions de gérant

- L'AGE à nommé Monsieur Saad EL MOUBARAKI en qualité de gérant .

En conséquence de ce qui précède, les articles 6 et 7 des statuts se trouvent modifiés.

II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/01/2021, sous le numéro 760260

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 481/PA

« IDENTIQA TRADING » SARL AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 410 BOULEVARD ZERKTOUNI-RESIDENCE HAMAD N° APPT 1- CASABLANCA
R.C. N°: 429133
I.F. N°: 34437030

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

En date du 12/08/2020 l'associé unique décide de modifier l'objet social de la société ainsi :

- L'Exploitation de toutes propriétés agricoles ;

- La prise de participation, l'achat, la vente et la location de toutes fermes agricoles et de tous produits agricoles.

L'article 3 des statuts est

modifié en conséquence. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15 Janvier 2021 sous le n°761367.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 482/PA

« L'AUTOMATISME INTELLIGENT » S.A.R.L.AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 279 LOT ZOUHIR-LISSASFA-CASABLANCA

CESSION DE PARTS SOCIALES

I- En date du 04 décembre 2020 :

1°/ Monsieur Zouhir JOUHARI a cédé 55 parts sociales de la société L'AUTOMATISME INTELLIGENT à Monsieur Yahya TACHFINE, et 20 parts sociales à Monsieur Zakaria NAJI.

2°/ L'associé unique a signifié ladite cession à la société.

3°/ L'Associé unique constate le passage de la forme juridique de la société de SARL à associé unique, à SARL.

4°/ Les associés prennent acte de la démission de M. Zouhir JOUHARI de ses fonctions de gérant.

5°/ Les associés décident de nommer en qualité de gérant, Monsieur Yahya TACHFINE, de nationalité marocaine, né le 29 Mai 1992 à Mechouar de Casa Casablanca Anfa, demeurant à Casablanca, Sidi Maarouf 4 rue 18 N° 50, titulaire de la C.N.I. n° BL119421, pour une durée d'une année.

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/12/2020, sous le numéro 758987.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 483/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
PROVINCE DE TAZAG
COMMUNE DE TOUZGUI
DIRECTION DE SERVICE
BUREAU DES FONCTIONNAIRES

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE 2021

Dans le cadre de l'amélioration des situations du personnel en fonction à la Commune de Touzgui, le conseil communal de Touzgui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle aux fonctionnaires communaux ayant accomplis au moins six ans avant 31 JANVIER 2021.

Le dit examen sera organisé en date du 13 FEVRIER 2021 au siège de la commune. Le 09 FEVRIER 2021 est considéré comme les derniers délais pour les fonctionnaires de la commune d'admission des demandes de leurs candidatures.

N° 484/PA

MEHNEGOCE
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 novembre 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:
Dénomination : «MEHNEGOCE»
- Objet : Import export.
- Forme juridique : SARL AU
- Siège social : 96-Bd D'Anfa Res le Printemps D'anfa Casablanca.
- Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : Mr MEHDI CHNIWAL pour une durée illimitée.
- L'exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 19/01/2020 sous le n° 761047.
Pour extrait et mention
La gérance
N° 485/PA

DISTELLER AND KEMIKALS MAROC SARL
I- Aux termes d'un acte SSP en date du 22/09/2020, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L, dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION: DISTELLER AND KEMIKALS MAROC SARL
- OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :
• MARCHANDISE IMPORTATEUR DES PRODUITS CHIMIQUES PEINTURE HUILES LUBRIFIANTS
- SIEGE SOCIAL: Angle Bd de la Palestine et El Houria 2ème Etage N°3 El Alia Mohammedia.
- CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dhs
Chacun, attribuées à
- MR HICHAM CHAHOUI
- Mme HIND MEKOUR
-GERANCE : La société est gérée par Mr HICHAM CHAHOUI
-EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre
-DUREE : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce
II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 05/01/2021, sous le n°23
N° 486/PA

GOMAZLOU TRANS SARL AU
I-Aux termes d'un acte SSP en date du 24/10/2020, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION : GOMAZLOU TRANS SARL AU
- OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :
• TRANSPORT DE MARCHANDISE NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
- SIEGE SOCIAL: Angle Bd de la Palestine et El Houria 2ème Etage N°3 El Alia Mohammedia.
-CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dhs

Chacun, attribuées à
- MR MAZLOU LAHCEN
-GERANCE : La société est gérée par Mr MAZLOU LAHCEN
-EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre
-DUREE : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce
II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 18/01/2021, sous le n°118
N° 487/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : "ACHE GARAJ" S.A.R.L.
Siège Social : GARAGE N°78 CITE GHITA BOUZNIKA.
Associés :
- MR BITAN BOUSSEHAM, apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 PARTS SOCIALES.
- MR BITAN BADR-EDDINE, apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 PARTS SOCIALES.
Objet :
- COMMERCIALISATION DES VOITURES D'OCCASION.
- VENTE DES PIECES AUTO NEUFES OCCASION.
- IMPORT/EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr BITAN BADR-EDDINE.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°39 RCN° 6591.
N° 488/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " FOY " PHONE " S.A.R.L. AU
Siège Social : MAG 1 IMM 21 RES FAL AZUR BOUZNIKA
Associés :
-MR. MOHAMMED DOGHMI, apporteur en numéraire 100000.00 DHS soit 1000 parts Sociales.
Objet :
• VENTE ET ACHAT DES TABLETTES ; TELEPHONES ; SMARTPHONES ; ET ACCESSOIRES.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED DOGHMI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°38 RCN° 6589.
N° 489/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHID RESIDENCE EL BARAKA 3 ETAGE N 7 OUIDA
Tél. 0536689121
AVIS D'AJOUT D'ACTIVITE
-Aux termes d'un PV en date du 21/12/2020 l'associée unique de la STE RAMDANI PETROLEUM SARL AU au capital du 50.000,00 DH et dont le siège : OUIDA, IJAY NASSIM RUE AL HODOUE 1 N° 15.
Décide d'ajouter l'activité de TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 14/01/2021 SOUS N° 157.
N° 490/PA

NEW HORIZONS ACADEMY PRIVEE S.A.R.L AU CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 07 JANVIER 2021, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée AU DENOMINATION: «NEW HORIZONS ACADEMY PRIVEE» SARL AU
La société a pour objet :
• EXPLOITATION D'UN INSTITUT DE FORMATION PRIVEE
SIEGE SOCIAL: RES AL AMANE 11 BD MED ZAFZAF LOT SAFIA 2 ETG 4 N°15 SM CASABLANCA.
DUREE : 99 ANS.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce :
- Mr. FATNA EL BEIDORI : 1000 parts
GERANCE : Mme. FATNA EL BEIDORI
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 22/01/2021 sous le N°762398.
N° 491/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHINA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES
Division des affaires administratives, financières et juridiques
SERVICE DES RESOURCES FINANCIERES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021 (SEANCE PUBLIQUE)
Le 24/02/2021 à 11heures du matin, il sera procédé au siège de la commune d'EL KELAA DES SRAGHINA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :
Objet du Marché
1) Location du souk hebdomadaire pour le stationnement des voitures utilisées.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des

concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 précité.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la commune ou de la régie de recettes. .
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'El kelaa Des Sraghna. .
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
A/ Le dossier Administratif comprend :
a) La déclaration sur l'honneur
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu
La caution provisoire est fixée comme suit :
2) 1) Location du souk hebdomadaire 20.000.00 dhs pour le stationnement des voitures utilisées .
B)/ Le dossier Technique comprend :
1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le

lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
C)/ Le dossier financier comprend :
Acté d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent.
NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante <http://www.marchespublics.gov.ma>
N° 492/PA

lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
C)/ Le dossier financier comprend :
Acté d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent.
NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante <http://www.marchespublics.gov.ma>
N° 493/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Etude d'élargissement et de renforcement de la RP2113 et de mise à niveau des ouvrages hydrauliques de de la RP2111, Province de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021
OUVERTURE DES PLS LE 25/02/2021

Le 25/02/2021 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'élargissement et de renforcement de la RP2113 et de mise à niveau des ouvrages hydrauliques de de la RP2111, Province de Rhamna

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre mille Cent dirhams (4 100.00 dhs)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **deux cent soixante-dix mille cinq cent vingt-huit dirhams (270 528.00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27** , **29** et **31** du décret n° **2.12.349** relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique :

- 1- Pour les concurrents installés au Maroc :**
 - a) Une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 : Routes, autoroutes et Transport.
- 2- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 - a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
 - b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N° 493/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AGENT DE POLICE	MINE D'OR	ÉLANCÉ	SANS MÉLANGE	CLUBÉ	PROMPT ET AGILE	BALAIS ÉMINENT	PARTIE DU MONDE
			NOTE	VIEUX PLIS	NAVIRE À VOILES		
POIVRE				MOUVEMENT DE TERRAIN			
ARTICLE			COMPOSITEUR ALLEMAND	MOT COMPOSÉ	LETTRES DE NADOR	OS DU PIED	ROULÉ
SOMMAIRE							
			HYMNES			TÊTE D'AIGLE	LE BON CÔTÉ DES CHOSES
PAS PRO DÉMONSTRATIF			PARTIE DE PLAISIR		POSSESSIF	TRÈS TOUCHÉ	
		BÊTE À PART SURVEILLANT				DES CLOUS	
VENU AU MONDE	TONNELLE REFRIGÉRIS					LETTRES DE MASINA	ABÎMAÏ
COUP DE FEU			EST TRADUIT EN ANGLAIS		BOEUF SAUVAGE		
VOYELLES			LETTRES DE MARC	CAUSE DE FIÈVRE	CORDE À NOEUD DANS LES ALPES		
A L'ENVERS: MOROSE CRACK					COURBAÏ		
		ÉPUISEE				EN ITALIQUE	

Solution mots flechés d'hier

RÉSERVE	QUI DÉPENSE PARC MESURE	DES HISTOIRES	SANS OBJET FIN DE VIRGEE	I	LETTRES DE DRAGON	R	TOUJOU	QUESTION DIFFICILE	LA FIN DU JOUR	A LA MODE	RENUS À SA PLACE
RETENUE											
TABAC	CARTON	FARE			LIASON INCORRECTE						
COR	TIRE-FOND	CONSERVATEUR			SEL			REFRIGÉRATIONS VÉRIQUES			INACTIVE
PROPRE	NAVALE	BÊTE À PART									LIÛN
PROPRIÉTÉ											
POTIN											EMIS
MASSAGE											
NET	ATOMES ÉPOUSE D'OSIS										AGIR
ÉTANCHE	ROBINE D'ÉTRE										
ÉPION	ROINPRE										EN LEVE
NÔ	RELIER PLUSIEURS DEUX FONDATE										SIAMOISE
SIGNATURE											
GRIFFE											
TRÈS COURT	RAS	NAÏVE									INGÈNUE
ANNONCE	UNE SUITE										
ET	GREFFON										ENTE
											UNE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaïb Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130 / 64

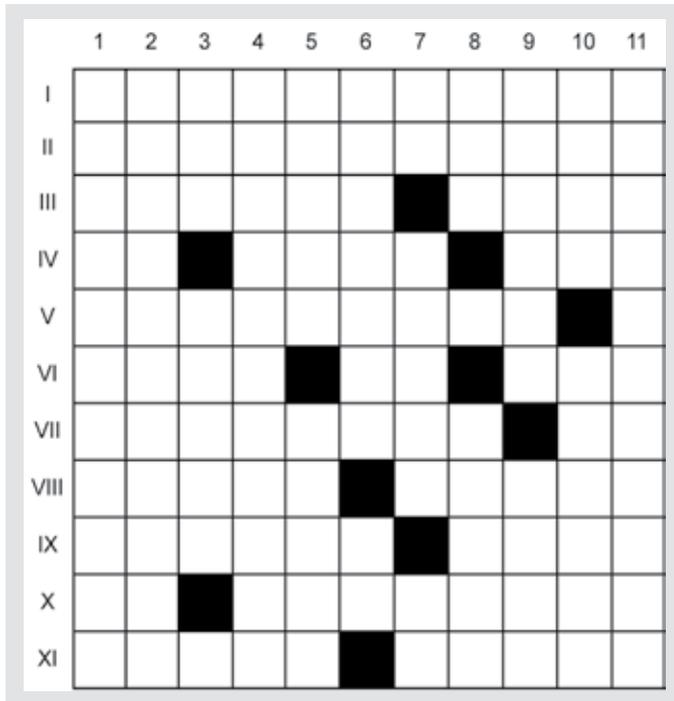
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Conflits de canards.
- II. Pluraliste.
- III. Sans conteste. – Descendance d'Aragon.
- IV. Homophone d'infusion. – Maîtresse de Zeus. – Passe en courant.
- V. Certains métiers le sont.
- VI. Fusées jaunes. – Qui ? – Surréaliste à dada.
- VII. Marges intérieures. – Marque l'admiration.
- VIII. Sur le Nordfjord. – Parfois moderato.
- IX. Évite d'en mettre plein la vue. – Perdre son plumage.
- X. Avant la pratique ? – Une tuile.
- XI. Sur le golfe de Finlande. – Ouvertures musicales.

VERTICALEMENT

- 1. De chez soi jusqu'à destination.
- 2. Permet de battre le pavé.
- 3. En jachère. – Fête en janvier et novembre.
- 4. A dos d'ânes.
- 5. En Thurgovie. – Culte asiatique symbolisé par un renard.
- 6. Accessoire de Buffalo Bill. – Premier venu.
- 7. Pour appuyer. – Val du Rhône. – Personnel.
- 8. Ne sera donc pas. – Petits motifs décoratifs.
- 9. Fit une pelote. – Dépôts de peaux.
- 10. Pas franc. – Parfois cartésien.
- 11. Organismes marins carnivores.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5			8			6				
		2		6		1	9			
		9	2	5					7	
4	3		5						1	
		8	3		6	2				
1					7		6	3		
2			9	5	7					
	9	3		2		5				
		1			3			9		

Moyen

			1	8			3			
1	8							6	7	
				6	8				1	
8			9				2	4	5	
		2				6				
9	6	7		5					3	
2	5		4							
7	8						3		2	
	3	7	9							

Difficile

4			2			8				
			4	5					9	
	1					3				
5		2				6	7			
6	7						3	4		
	4	9			7			5		
		7					9			
9				1	4					
	8		7							3

Expert

1	9	3								
	7									
6	3	2	8	9						
		8					9	7		
			5	3						
5	4					1				
			9	1	8	6		2		
								1		
					5	4				3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	5	9	2	3	8	6	1	4		
4	1	6	5	9	7	3	8	2		
2	3	8	6	4	1	9	5	7		
9	2	7	4	6	5	1	3	8		
3	8	1	7	2	9	4	6	5		
5	6	4	1	8	3	2	7	9		
1	7	2	3	5	4	8	9	6		
6	9	5	8	1	2	7	4	3		
8	4	3	9	7	6	5	2	1		

Moyen

6	8	4	3	2	1	9	7	5		
1	2	7	9	5	8	4	3	6		
5	3	9	6	4	7	2	1	8		
4	9	3	7	8	6	5	2	1		
2	5	8	1	9	4	3	6	7		
7	1	6	5	3	2	8	9	4		
3	6	2	4	1	5	7	8	9		
9	4	1	8	7	3	6	5	2		
8	7	5	2	6	9	1	4	3		

Difficile

1	7	8	4	6	2	5	3	9		
2	4	6	5	9	3	7	1	8		
5	3	9	1	8	7	4	6	2		
9	1	5	2	4	8	6	7	3		
8	6	7	9	3	5	2	4	1		
4	2	3	7	1	6	9	8	5		
6	9	1	3	2	4	8	5	7		
7	8	2	6	5	1	3	9	4		
3	5	4	8	7	9	1	2	6		

Expert

2	5	3	7	9	8	1	4	6		
1	6	7	3	4	2	8	9	5		
9	8	4	1	6	5	3	2	7		
3	2	1	5	7	9	4	6	8		
8	9	5	4	2	6	7	3	1		
7	4	6	8	1	3	2	5	9		
6	1	9	2	3	7	5	8	4		
5	7	2	9	8	4	6	1	3		
4	3	8	6	5	1	9	7	2		

Sport



Le Onze des locaux attendu de pied ferme par l'Ouganda

Ammouta et ses protégés sommés de sortir une prestation beaucoup plus convaincante

Le Onze national des joueurs locaux donnera la réplique, ce soir à partir de 20 heures au stade de la Réunification à Douala, à son homologue ougandais, et ce pour le compte de la troisième journée du groupe C du CHAN dont les phases finales se déroulent jusqu'au 7 février prochain au Cameroun.

Troisième sortie pour l'EN, certes, leader de la poule, mais qui n'a rien montré jusqu'ici dans cette compétition. L'objectif étant la qualification au tour des quarts de finale tout en préservant la pole position du groupe, ce qui lui permettra de rester à Douala et d'affronter le second du groupe D.

Après la courte victoire sur le Togo par 1 à 0 et le décevant nul blanc concédé devant le Rwanda, le Onze marocain est tenu de décrocher le sésame du tour suivant, tout en s'appliquant à produire un football digne d'une équipe tenant du titre et qui aspire à le conserver.

Au cours de la séance d'entraînement de dimanche qui s'est déroulée au stade Bépanda à Douala, le sélectionneur national, Houcine Ammouta, a disposé de l'ensemble des joueurs dépêchés à ce rendez-vous et il a axé son travail qui a duré une heure et demie sur les aspects tactique et technique, lit-on sur le site de la FRMF.

En dépit de cette entame laborieuse, le moral du groupe n'a pas été affecté, en attestent les propos de quelques internationaux dont Is-



mail Khafi qui a affirmé à www.frmf.ma que «l'équipe est prête et n'aura d'yeux que pour la victoire en vue de poursuivre sa campagne, tout en tâchant à améliorer son rendement».

Pour ce faire, il est fort probable que Houcine Ammouta procède à une légère révision de son effectif, en optant d'entrée pour Abdelilah Hafidi, capable de faire le jeu et d'être d'un grand apport pour le tandem offensif Ayoub El Kaabi, qui bénéficie d'ailleurs de la confiance du sélectionneur, et Soufiane Rahimi, meilleur joueur lors du premier match.

Une troisième sortie à bien né-

gocier en vue d'éviter toute surprise face à une équipe d'Ouganda qui jouera à fond ses chances et qui a surtout pu voir à l'œuvre une équipe du Maroc pas du tout efficace face au Rwanda. C'est ce qui a poussé le sélectionneur ougandais à nourrir de l'espoir en faisant savoir dans une déclaration rapportée par cafonline.com qu'«on peut battre le Maroc en corrigeant nos erreurs, en venant avec de bonnes intentions. On aura certainement des occasions, le match sera ouvert, on peut leur faire mal».

Aux protégés de Houcine Ammouta de montrer le visage d'un réel candidat pour le sacre qui

monte en puissance au fil des matches, sachant que simultanément à la rencontre Maroc-Ouganda, il y a l'opposition Togo-Rwanda.

A souligner que pour ce qui est du groupe A dont les matches de la troisième manche ont été disputés lundi, et comme prévu, ce sont les sélections du Cameroun et du Mali qui ont franchi le cap des seizièmes de finale. Les Camerounais, accrochés par le Burkina Faso (0-0), ont terminé deuxième du groupe, alors que le Mali a fait mieux en s'assurant la première place après avoir surclassé par 1 à 0 le Zimbabwe.

Mohamed Bouarab

Zakaria Aboub Les Lionceaux de l'Atlas visent le podium à la CAN U20

La sélection nationale des moins de 20 ans, en stage de préparation à Laâyoune du 20 au 28 janvier, vise le podium lors de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se déroulera en Mauritanie au mois de février, à indiqué dimanche le sélectionneur national, Zakaria Aboub.

"L'objectif est de constituer une bonne équipe pour être parmi les quatre premiers et pourquoi pas accrocher le podium", a souligné M. Aboub en marge d'une séance d'entraînement ouverte à la presse au stade Moulay Rachid de Laâyoune.

Il a relevé que le choix de Laâyoune pour organiser ce stage est motivé par les similitudes climatiques par rapport aux villes mauritaniennes de Nouakchott et Nouadhibou.

L'entraîneur de l'équipe nationale U20 s'est félicité des conditions propices d'hébergement et d'entraînement à Laâyoune, grâce à la mobilisation des autorités de la ville.

L'équipe nationale devait disputer lundi un premier match amical contre la Renaissance de Zemamma en vue d'évaluer le niveau de certains joueurs.

Les Lionceaux de l'Atlas affronteront également jeudi le Maghreb de Fès.

Pour sa part, le gardien de la sélection nationale, Ahmed Jmal, a indiqué que les préparatifs pour la Coupe d'Afrique se déroulent dans une bonne ambiance, promettant au public marocain de réaliser de "bons résultats" lors de cette manifestation sportive.

Avant d'entamer ce stage, les joueurs de l'équipe nationale ont effectué des tests de dépistage de Covid-19 selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes.

Tirage au sort L'EN dans le groupe C

Le tirage au sort de la CAN U-20, Mauritanie 2021 s'est déroulé lundi à Yaoundé sous la conduite du chef des compétitions de la CAF, Khaled Nasser et de la légende camerounaise, Emmanuel Maboang.

Ci-dessous les groupes:
Groupe A : Mauritanie, Cameroun, Ouganda et Mozambique

Groupe B : Burkina Faso, Tunisie, Namibie et République Centrafricaine

Groupe C : Ghana, Tanzanie, Gambie et Maroc

Les phases finales de cette CAN se dérouleront du 14 février au 4 mars 2021.

L'OCK accroché par Wydad Témara

Pour le compte de la 7ème journée du championnat de deuxième division, l'Olympique Club de Khouribga a accueilli, dimanche au Complexe OCP, le cancre de l'exercice, le Wydad de Témara.

Après son match nul devant l'ASS, lors de la précédente journée, l'OCK espérait engranger les trois points de la rencontre, mais il s'est heurté à un adversaire qui l'a acculé au partage des points.

Dès le coup d'envoi, les locaux se sont portés à l'attaque dans l'espoir de surprendre la défense des visiteurs. Toutefois, ces derniers, vigilants, ont riposté par une contre-attaque qui a failli coûter cher aux Khouribguis. Le match se jouait la plupart du temps au milieu du terrain. Les Phosphatiers se sont créés des occasions de but franches, mais elles ont été lamentablement loupées. Il a fallu attendre la dernière minute de la première mi-

temps pour que Hossam Amanaan marque pour les siens.

Bien que menés au score, les représentants de Témara n'ont pas baissé les mains et ont porté le danger dans le camp adverse. Les coéquipiers d'Amanaan ont essayé de doubler la mise, mais ils ont buté contre une défense soudée et hermétique des Wydadis. Les hommes de Seddiki sont parvenus à remettre les pendules à l'heure par le biais d'Ayoub Ezahaf à la 72'.

Dans la dernière minute du temps additionnel, l'OCK a inscrit un deuxième but par Jalal Tachtach, mais il a été annulé, après recours à la VAR.

Suite à ce match nul, l'Olympique de Khouribga se hisse à la neuvième place, avec neuf points au compteur, tandis que le Wydad de Témara est lanterne rouge, avec cinq points, ex aequo avec le TAS.

Chouaib Sahnoun

Résultats

Vendredi

Ittihad Khémisset - Kawkab Marrakech 0 - 1
Chabab Atlas Khénifra - KAC Kénitra 1 - 1

Samedi

JS Salmi - Raja Béni Mellal 1 - 0
Chabab Benguerir - AS Salé 0 - 1
Olympique Dcheira - Widad Fès 2 - 1

Dimanche

Stade Marocain - TAS Casablanca 2 - 2
Racing Casablanca - Union Touarga 0 - 1
Olympique Khouribga - Widad Témara 1 - 1

Classement

- 1- JS Salmi 13 pts
- 2- Chabab Atlas Khénifra 12 pts
AS Salé 12 pts
- 4- Ittihad Khémisset 11 pts
Olympique Dcheira 11 pts
- 6- Stade Marocain 10 pts
Raja Béni Mellal 10 pts
Union Touarga 10 pts
- 9- Olympique Khouribga 9 pts
Chabab Benguerir 9 pts
- 11- Racing Casablanca 8 pts
- 12- KAC Kénitra 7 pts
- 13- Widad Fès 6 pts
Kawkab Marrakech 6 pts
- 15- Tihad Casablanca 5 pts
Widad Témara 5 pts



Coupe d'Angleterre Bonne prestation de Ziyech avec les Blues

Chelsea de Hakim Ziyech s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Angleterre, au terme de sa victoire dimanche face à Luton Town (3-1), pensionnaire de Championship.

Grâce à un triplé de Tammy Abraham (11^e, 17^e, 74^e), les hommes de Frank Lampard ont validé leur billet pour le prochain tour lors duquel les coéquipiers de Hakim Ziyech défieront

Barnsley, tombeur de Norwich (1-0).

Titularisé lors de cette rencontre, l'international marocain a livré une bonne prestation en apportant systématiquement le danger dans la zone adverse à travers ses frappes et ses centres d'une précision quasi-chirurgicale.

Le Lion de l'Atlas, qui a été derrière plusieurs actions offensives des Blues, a cédé sa place à Kai Havertz.

Liga Felix-Suarez, la fête continue à l'Atlético



Le leader ne flanche pas : grâce à sa redoutable doublette offensive Luis Suarez - Joao Felix, l'Atlético Madrid a dompté le Valence CF 3-1 dimanche pour la 20^e journée de Liga, et creuse l'écart en tête du classement, 10 pts devant le FC Barcelone (3^e), vainqueur 2-0 à Elche sans Messi.

Les Colchoneros ont été d'abord surpris sur une superbe frappe d'Uros Racic des 25 mètres venue se loger dans la lucarne de Jan Oblak, mais ont ensuite égalisé puis repris l'avantage grâce à deux buts du duo Felix (23^e) - Suarez (54^e), et une dernière réalisation d'Angel Correa (72^e).

Plus associés sur le front de l'attaque rojiblanco depuis quelques matches, le Portugais et l'Uruguayen (qui fêtait ses 34 ans di-

manche) ont été étincelants, combinant à merveille à l'image du but du plat du pied droit de Suarez sur un service parfait en profondeur de Felix, pour offrir un 7^e succès consécutif en Liga aux Colchoneros. Et derrière eux, c'est tout l'Atlético qui a servi une prestation de haut niveau : Thomas Lemar a servi la passe décisive du premier but de Joao Felix, qui a mis la semelle à la reprise d'un corner au second poteau ; Yannick Ferreira Carrasco a été tranchant à un poste plus offensif ; José Maria Gimenez a été d'une justesse impressionnante et Correa y est allé de son but.

L'ancien international français Geoffrey Kondogbia a même pu jouer quelques minutes contre son ancien club, contrairement à la recrue de Lyon Moussa Dembélé,

qui n'a toujours pas disputé la moindre minute depuis son arrivée à Madrid.

Côté valencien, cette défaite vient empirer un peu plus une situation sportive et financière déjà bien envenimée. Quatorzième au classement à 2 points de la zone rouge, Valence y a cru sur la magnifique ouverture du score de Racic, mais s'est ensuite essoufflé... et a même perdu le Français Mouctar Diakhaby et le Portugais Thierry Correia, sur des claquages en deuxième période.

Plus tôt dans la journée, c'est Frankie De Jong qui a relancé le Barça en Liga à Elche (2-0) en l'absence de son capitaine Lionel Messi (suspendu).

L'international Oranje (14 sélections) a propulsé dans les filets d'Elche un ballon détourné par

Diego Gonzalez vers ses propres cages (39^e) avant de servir une louche parfaite pour le premier but de Riqui Puig au Barça en fin de partie (89^e). De Jong a ainsi relancé le club catalan en championnat, 3^e à 10 points du leader.

Attendu à son meilleur niveau depuis son transfert de l'Ajax Amsterdam au Barça en juillet 2019 pour 86 millions d'euros, le Néerlandais a encore prouvé dimanche qu'à désormais 23 ans, il est proche de son plein potentiel.

Alors que Ronald Koeman lui a demandé d'augmenter son rendement offensif depuis le début de saison, son compatriote lui a bien obéi : il s'agit de son quatrième but marqué depuis la mi-décembre (trois en Liga et un en Supercoupe d'Espagne)... alors qu'il n'avait pas trouvé le chemin des buts auparavant.

Avec, dans son régal, des passes presque toujours justes et un sens du jeu rare.

Après un début de saison morose, la défaite en finale de Supercoupe d'Espagne 3-2 après prolongation face à l'Athletic Bilbao dimanche dernier, et la suspension de deux matches de Lionel Messi après son premier carton rouge au Barça, cette victoire met du baume au cœur catalan.

En Liga, Barcelone a enchaîné dimanche son 9^e match sans défaite, et reste toujours invaincu depuis le 5 décembre (défaite 2-1 à Cadix).

Plus tôt dans la journée, Osasuna est sorti de la zone rouge en s'imposant franchement 3-1 face à Grenade grâce à un doublé d'Ante Budimir, malgré le carton rouge infligé à Facundo Roncaglia (88^e).

Ligue 1 : Derrière le PSG, Lille et Lyon tiennent bon



Sous la pression du PSG, Lille et Lyon n'ont pas fléchi. Les Nordistes ont recollé au leader après leur succès à Rennes (1-0), dimanche, alors que l'OL, troisième, a surclassé Saint-Etienne (5-0) pour rester à deux points, lors

de la 21^e journée de Ligue 1.

Les Dogues ne lâchent rien. Ils ont répondu sans trembler au PSG, victorieux de Montpellier vendredi (4-0).

Les deux équipes comptent autant de points (45), mais les Pari-

siens gardent la tête grâce à une meilleure différence de buts.

Le Canadien Jonathan David (16^e) a récompensé la domination des Lillois, qui éloignent à neuf points des Bretons (5^e, 36 pts) "trop timides" selon leur entraîneur Julien Stéphan.

"Je ne pense pas qu'on soit un concurrent de Paris, compte tenu de la qualité de leur effectif et du jeu proposé. Mais on va se battre, on va s'accrocher", a promis son homologue nordiste Christophe Galtier.

Le succès lillois ne laissait aucune marge aux Lyonnais, obligés de s'imposer pour rester au contact.

Mission accomplie pour l'OL, facile vainqueur du 122^e derby, chez des Stéphanois amoindris par l'absence de sept joueurs malades du Covid-19.

Déjà auteur d'un doublé à l'al-

ler, Tino Kadewere a récidivé au retour (16^e, 68^e), imité par Marcelo (36^e, 59^e).

Denis Bouanga, contre son camp (83^e), a prolongé le calvaire des Verts, qui subissent leur plus grosse défaite à domicile face au rival, à égalité avec le 5-0 de 2017.

Les joueurs de Rudi Garcia (3^e, 42 pts), qui avaient perdu contre Metz (1-0) le week-end dernier, se relancent ainsi et restent à deux longueurs du PSG et du LOSC.

Grâce au doublé de Hwang Ui-joo (8^e, 11^e), Bordeaux a enchaîné contre Angers (2-1) un troisième succès consécutif qui le ramène à hauteur de Marseille (6^e, 32 pts).

De son côté, Strasbourg a raté la passe de quatre sur le terrain de Dijon (1-1), malgré l'ouverture du score de Ludovic Ajorque.

Les Bourguignons (18^e, 15 pts) reprennent la place de barragiste aux dépens de Nîmes, dont le

match contre Lorient a été reporté en raison de nombreux cas de Covid-19 côté breton.

Devant, Nantes (17^e, 18 pts) n'est qu'à trois points, après son revers à Metz (2-0), solide huitième (31 pts) du championnat.

Le jour de son 69^e anniversaire, l'entraîneur nantais Raymond Domenech, arrivé durant la trêve hivernale, attend toujours son premier succès.

"On a joué les mains dans les poches. Il faut vite tirer la sonnette d'alarme", a alerté le défenseur Charles Traoré.

S'il cherche un moyen pour relancer les Canaris, l'ancien sélectionneur des Bleus pourrait s'inspirer de Reims. Invaincus à domicile depuis fin novembre, les Rémois ont battu Brest (1-0) grâce à Nathanaël Mbuku (40^e), pour poursuivre leur remontée au classement (14^e, 24 pts).

A Lubumbashi, couvre-feu de tous les dangers pour les femmes

“Ils sont passés à l’acte”: des femmes affirment être violées lors de cambriolages à main armée la nuit à Lubumbashi, capitale économique de la République démocratique du Congo, où les habitants dénoncent une hausse de l’insécurité chronique avec le couvre-feu décrété le 18 décembre face au coronavirus.

Deux étudiantes, deux sœurs, une dame de 51 ans... Sept femmes confient à l’AFP avoir subi des violences sexuelles chez elles lors de braquages entre 21h00 et 05h00, commis pour la plupart par des hommes en uniformes. La police ne nie pas la présence de “brebis galeuses” dans ses rangs.

“C’était à 23h05, j’ai entendu des coups devant ma porte”, témoigne Dominique (prénom changé), sous le choc des événements de la nuit du 10 au 11 janvier, quand des hommes ont cassé la vitre et forcé le cadenas de sa maison d’un quartier périphérique, Kalubwe.

Les agresseurs portaient des uniformes de la police, ajoute cette mère de famille de 26 ans (des uniformes de l’armée, corrigent ses voisins, également attaqués). “Je leur ai donné 300 dollars”.

Les braqueurs lui ordonnent de se déshabiller. L’institutrice affirme en pleurs avoir été violée par trois individus à qui elle a tenté de résister. “Ils ont cru que j’étais morte. Ils sont partis dans l’autre parcelle”.

“J’étais au salon”, poursuit sa voisine, Patricia (prénom changé), 22



ans, qui montre une vitre brisée à l’entrée du domicile familial. “Les bandits ont demandé de l’argent. Maman leur a donné 60 dollars. Après, ils ont demandé : vous avez combien de femmes à la maison ?”

“Ils ont déchiré ma robe, ils m’ont frappée”, ajoute l’étudiante.

Cambriolés fin décembre dans un autre quartier, Marie et Emmanuel (prénoms modifiés) rapportent que les cambrioleurs s’en sont pris à leur petite fille de sept mois, qu’ils ont menacée de “jeter à terre”.

“Quand on les a suivis, ils m’ont tabassée. Ils sont passés à l’acte”, raconte Marie. Sa sœur qui vit avec le couple a également été abusée vio-

lemment.

“Depuis plus de trois ans, la province du Haut-Katanga (dont Lubumbashi est le chef-lieu) connaît une montée sans précédent de la criminalité urbaine suivie de cas de vols, de viols et de meurtres”, avance la société civile dans un rapport datant de juillet.

L’insécurité chronique frappe les classes moyennes ou les pauvres des quartiers périphériques, plus que les nantis (expatriés, notables) qui vivent dans des villas sécurisées.

L’année 2021 ne s’annonce guère meilleure. Mardi 12 janvier, vers 8h00 du matin, cinq hommes armés ont braqué et blessé en plein centre-ville

un “cambiste” (un agent de change). Son père avait été tué dans un braquage l’année dernière.

Sur place, ses collègues et des passants dénoncent l’inertie des forces de sécurité. Trois des cinq braqueurs présumés ont été présentés au gouverneur de la province.

“Porter plainte ne sert à rien”, soupire un homme d’une cinquantaine d’années, attaqué lui aussi dans la nuit du 10 au 11 janvier au quartier Kalubwe.

“Il faut payer 20 dollars pour porter plainte”, accuse un agent de l’Etat au ministère des Affaires foncières.

Le commissaire de police Louis

Segond Karawa reconnaît “des actes de délinquance” pendant cette période de couvre-feu.

“Il y a toujours des brebis galeuses, nous ne pouvons pas le nier”, ajoute-t-il au sujet de l’implication des hommes en uniforme. Les fautive font l’objet de “sanctions sévères” quand ils sont attrapés.

Il reconnaît “quelques cas isolés de viol”, qu’il met sur le compte du “chantage” des braqueurs.

Le couvre-feu a été décrété sur l’ensemble du territoire congolais pour enrayer la progression du coronavirus. Le pays a enregistré quelque 21.000 cas depuis le mois de mars, principalement dans la capitale Kinshasa.

Des prisonniers se sont évadés de la prison de Lubumbashi fin septembre lors d’une descente de rebelles sur la ville.

Des voix de la société civile mettent également l’insécurité sur le compte d’un vieux conflit communautaire entre “Katangais” et “Kasaïens”, ravivé par la crise politique entre le président Félix Tshisekedi (soutenu par les Kasaïens), et son prédécesseur Joseph Kabila, un Katangais. Kabila s’est d’ailleurs replié dans son fief de Lubumbashi depuis mi-décembre. Un collectif katangais a appelé la population victime d’insécurité à se prendre “en charge” face à des “délinquants politiquement instrumentalisés”, en visant “des jeunes” venus des provinces du Kasaï voisin.

Pâtes à l’agneau et aux artichauts

Ingrédients

500g de pâtes Fusilli ou autres
300g de gigot d’agneau coupé en morceaux de 1 cm
3 coeurs d’artichauts entiers, coupés en deux
400g de sauce tomates à l’ail
2 cuillères à café d’huile d’olive extra vierge
1 gros oignon finement haché
1 gousse d’ail écrasée
1 brin de romarin
125g de tomates cerises, coupées en deux
80g parmesan, rapé
15cl de bouillon d’agneau
Huile d’olive extra vierge pour servir

Préparation

Chauffer la moitié de l’huile dans une cocotte à feu moyen. Ajouter l’oignon, l’ail et le romarin. Cuire pendant 5 minutes ou jusqu’à ce que l’oignon soit doré. Transférer dans un bol et laisser de côté.

Chauffer le reste de l’huile dans la poêle. Ajouter l’agneau. Faites cuire pendant 2 minutes jusqu’à coloration. Arroser avec le bouillon et laisser cuire à couvert pendant 30 minutes.

10 minutes avant la fin de la cuisson, rajouter les artichauts coupés en 2 et laisser cuire.

Assaisonner. Ajouter la sauce à l’ail, les tomates cerises et le mélange d’oignon. Porter à ébullition. Cuire, en remuant, pendant 10 minutes ou jusqu’à ce que la sauce épaississe.

Pendant ce temps, faire cuire les pâtes dans une casserole d’eau bouillante. Egoutter les pâtes et les laisser de côté.

Ajouter les pâtes à la sauce et cuire, en brassant, pendant 1 minute ou jusqu’à ce qu’elles se mélangent bien à la sauce.

Répartir les Pâtes à l’agneau et aux artichauts dans des bols. Parsemer de parmesan et arroser avec un peu d’huile supplémentaire pour servir.



Le plus grand dinosaure jamais découvert a-t-il été mis au jour en Argentine ?

Le squelette n’est pas complet mais les premiers éléments analysés laissent présager que les restes fossiles découverts en 2012 dans le sud-ouest de l’Argentine sont ceux du plus grand dinosaure jamais mis au jour, selon une étude publiée mercredi.

“Ce qui a été trouvé jusqu’à présent sont les 24 premières vertèbres de la queue, des éléments de la ceinture pelvienne, de la ceinture pectorale”, a déclaré Alejandro Otero, auteur principal de la première communication sur ce titanosaure, un groupe de dinosaures au long cou dont on trouve des représentants sur tous les continents, publiée dans la revue scientifique *Cretaceous Research*.

M. Otero a cependant expliqué que les os longs tels que l’humérus ou le fémur, qui sont traditionnellement utilisés pour faire des estimations précises de la masse corporelle, n’avaient pas été extraits de la roche dans laquelle ils sont prisonniers.

Mais selon les premières analyses, les os de ce saurope géant de 98 millions d’années, datant du Crétacé supérieur, seraient ainsi “10 à 20% plus grands” que ceux du Patagotitan mayorum, le “Titan de Patagonie”, le plus grand dinosaure connu à ce jour, a expliqué le chercheur à la Division de paléontologie des vertébrés

du Musée de La Plata (sud), dans un rapport publié par l’Université nationale de La Matanza.

Découvert en 2017, également en Argentine, le Patagotitan mayorum pesait environ 70 tonnes, soit 10 éléphants d’Afrique, mesurait environ 40 mètres de long et avait un cou très long.

L’analyse anatomique effectuée “ne permet pas actuellement de le considérer comme une nouvelle espèce”, indiquent les chercheurs dans le rapport, “mais la disparité morphologique et l’absence d’éléments équivalents par rapport aux fossiles contemporains nous empêchent également d’attribuer [les ossements] à des genres déjà connus”, soulignent-ils.

Le spécimen a été localisé presque par hasard en 2012 au milieu de la vallée de la rivière Neuquén, le plus important cours d’eau de la Patagonie argentine, mais les travaux d’excavation n’ont commencé qu’en 2015.

“C’est un beau spécimen car il est pratiquement articulé et nous avons plus de la moitié de la queue, beaucoup d’os de la hanche. Maintenant, il est encore majoritairement enfoui dans la roche et nous en avons encore pour quelques années de fouilles”, a déclaré José Luis Carballido, chercheur qui avait dirigé les études sur le Patagotitan.